

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES RAPPORTS ENTRE MUSÉOLOGIE ET HISTOIRE :

UNE RELATION À APPROFONDIR

TRAVAIL DIRIGÉ

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA

MAÎTRISE EN MUSÉOLOGIE

PAR

MARIE-PIER RIOUX

AVRIL 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce document diplômant se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à commencer ce travail en remerciant tous ceux qui m'ont soutenue et aidée dans le long processus de sa réalisation. D'abord, un immense merci à mes deux répondants au Musée canadien de l'histoire qui ont fait de la place pour moi dans leur horaire et ont répondu avec générosité à mes questions. Merci pour votre ouverture et votre accueil. Je tiens également à mentionner l'aide de Marie-Charlotte Franco qui m'a accompagnée dans l'élaboration de ce projet et m'a donnée de bonnes références pour étoffer ma réflexion. En tant que chargée de cours, elle a su créer une ambiance de travail et de partage propice à l'avancement et à l'ouverture aux commentaires de mes pairs. Un grand merci également à mon directeur de travail dirigé, Bernard Schiele, qui a su m'accompagner durant ce processus par ses encouragements constants.

Sur une note plus personnelle, je tiens à remercier mon entourage qui a accepté que je prenne un peu de distance pour me consacrer de longues heures à ma recherche. Ils ont été très compréhensifs, encourageants et leur confiance m'a donné la force de continuer chaque jour. Sans cela, une telle persévérance n'aurait pu être réalisable. Un immense merci revient finalement à France Bourassa, directrice générale du Musée du Haut-Richelieu, où je travaille, qui m'a soutenue tout au long de mon parcours. Jamais mes études, ni même un stage de trois mois à l'étranger, n'ont eu d'impacts sur mon emploi à cet endroit. Je la remercie sincèrement de son soutien et de sa gentillesse envers moi. Elle m'a toujours aidée à faire passer mes études en premier, elle m'a encouragée et offert des possibilités en or pour me perfectionner. Cette réflexion ne serait pas la même sans les connaissances que j'ai acquises en travaillant à ce musée. Merci pour tout France, et au plaisir de travailler à tes côtés durant de longues années encore.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I FORMULATION DU PROJET DE TRAVAIL DIRIGÉ	3
1.1 Problématique	3
1.2 Questions de recherche	3
1.3 Étude de cas	5
CHAPITRE II CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE	10
2.1 Cadre théorique et outils conceptuels	10
2.2 Pistes méthodologiques.....	12
2.3 Revue de littérature	17
CHAPITRE III DE QUOI PARLE-T-ON ?	23
3.1 Sélection du sujet et comment l’aborder.....	23
3.2 Histoire récente : un oxymore qui fait réfléchir.....	28
3.3 Conclusion	31
CHAPITRE IV LA CRITIQUE DES SOURCES	33
4.1 La critique des sources.....	33
4.2 La source orale : affronter le doute et faire sa place	37
4.3 Conclusion	47
CHAPITRE V LES PARAMÈTRES DE PRÉSENTATION, UNE VARIABLE IMPORTANTE.....	48
5.1 Différentes réalités matérielles	48
5.2 L’ambiance au service du message.....	50
5.3 Conclusion	57
CONCLUSION.....	59
LISTE DES RÉFÉRENCES	62

LISTE DES FIGURES

Figures 1	Images de la galerie 1, dans l'exposition permanente du MCH	6
Figures 2	Images de la galerie 2, dans l'exposition permanente du MCH	7
Figures 3	Images du récit des Premiers Peuples, situées dans la galerie 3	8
Figures 4	Un exemple d'objet qu'il est possible de toucher dans l'exposition.	51
Figure 5	Le filet noir assombrit la sous-zone.....	53
Figures 6	Les couleurs créent des ambiances différentes.	54
Figure 7	La petite fille et sa robe accueillent le visiteur à l'entrée de la section sur les pensionnats indiens.	55

INTRODUCTION

Le lien entre histoire et musée est tout naturel dans mon cas puisqu'il représente mon parcours. Avec la réalisation d'un baccalauréat en histoire, je continue de m'intéresser à des questions comme la démocratisation de l'histoire. C'est pour transmettre ces connaissances que mon chemin a bifurqué vers la muséologie, où je reste proche de mes premiers amours, tout en pouvant les partager avec le grand public plus facilement. C'est ce qui me motive chaque jour. Dans mon cheminement, j'ai toujours éprouvé un plus grand intérêt pour le patrimoine sensible, ces histoires de peuples opprimés par leur État. C'est ainsi que j'ai orienté l'ensemble de mon parcours en histoire autour de la question de l'Europe contemporaine, surtout de la Deuxième Guerre mondiale. Lors de mes nombreux voyages en Allemagne, j'étais toujours curieuse d'observer comment les Allemands réussissaient à montrer cette page de leur histoire dans les différents musées. Je m'attardais au choix du contenu, quels éléments étaient laissés de côté, et de quelle façon le décor contribuait à diffuser le message. À chaque fois, je me demandais quelle subjectivité était derrière ces choix. Ce questionnement me poursuit encore aujourd'hui, mais bien plus localement.

Effectivement, c'est lors d'une visite au Musée canadien de l'histoire, le 13 octobre 2017, que j'ai un premier contact avec le sujet de ce travail : les pensionnats indiens¹ du Canada. Quelle a été ma surprise de prendre connaissance, pour la première fois, de tels faits dans l'histoire canadienne. Jamais, au courant de mon parcours en histoire, dans une université située au Canada, il n'a été question des pensionnats indiens, ces écoles résidentielles destinées aux Premiers Peuples pour leur inculquer la culture « canadienne », ces endroits où violence et abus étaient quotidiens. J'en ai été profondément choquée.

¹ Le terme de pensionnat *indien* est privilégié tout au long de ce travail, car il s'agit de l'expression utilisée par le Musée canadien de l'histoire, ainsi que par ses employés.

Aujourd'hui, avec du recul et m'étant davantage documentée sur le sujet, je réfléchis à cette situation. Nombreux sont ceux qui, comme moi, fréquentent les musées pour accroître leurs connaissances sur l'histoire. Combien sont ceux qui entrent en contact avec certains faits et certaines situations pour la première fois ? Je ne suis certainement pas la seule. Cela m'amène à me questionner sur comment cette transmission se fait. Comme l'histoire est une discipline qui m'est chère, il est primordial pour moi d'observer ce qu'on en fait dans l'espace public. L'importance de l'histoire est bien illustrée par cette citation, tirée du sommaire de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) : « L'histoire joue [...] un rôle important dans la réconciliation et pour pouvoir préparer l'avenir, les Canadiens doivent examiner le passé et en tirer des leçons². » Je crois que cela résume bien l'orientation de ce travail, qui est d'examiner la façon dont l'histoire est représentée dans les musées et les rapports entre les pratiques des historiens pour la transmission des faits historiques et celles des musées. La visite d'octobre 2017 a été déterminante pour moi pour réfléchir sur un cas canadien, sur une problématique qui m'intéresse depuis longtemps. Mon objectif, à la fin de ce travail, est de mieux comprendre, dans le prisme de la connaissance historique, la mise en exposition d'une histoire qui a été réprimée par l'État durant si longtemps. Ce moyen de diffusion comporte des enjeux et c'est en observant comment ils sont déjoués, surmontés et intégrés que je pourrai mieux comprendre cette situation.

La suite de ce document présente la problématique ainsi que les questions qui guident ma réflexion. Ensuite, je m'arrête sur le cas à l'étude pour bien décrire sa place dans ce travail et les limites qui me sont imposées. Puis, il est question du cadre théorique et de quelques outils conceptuels clés qui sont utilisés dans cette analyse. Le point suivant concerne la méthodologie envisagée pour répondre à la problématique. Après une brève revue de la littérature, je vous présenterai enfin les conclusions que j'ai pu tirer de mes observations et de mes lectures, ainsi que quelques pistes de réflexion.

² Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*. Montréal: McGill-Queen's University Press, p. 9.

CHAPITRE I

FORMULATION DU PROJET DE TRAVAIL DIRIGÉ

1.1 Problématique

La question de recherche se pose donc ainsi : quels rapports peuvent être établis entre la muséologie et la discipline historique ? Comme il est indiqué, le musée est traité dans ce travail comme un moyen de transmission de l'histoire. Cette conception ne sera pas en cause dans l'analyse, qui porte plutôt sur la façon de le faire. Je croyais, au début de mes recherches, que les liens étaient assez serrés entre les deux disciplines. Le chemin entre elles s'est fait tout naturellement dans mon cas. Le sujet de recherche est le même, dans un objectif commun de transmission au public. Dans des paramètres différents, je pense surtout au nombre de mots, je voyais le travail de recherche en muséologie très similaire à celui en histoire, avec l'évaluation des sources et la présentation du travail final. Même si l'histoire est citée au sens large, l'analyse se concentre uniquement sur la zone des pensionnats indiens au Musée canadien de l'histoire (MCH), sujet qui est davantage abordé dans la section d'étude de cas dans les pages subséquentes. Voyons d'abord comment se divise l'analyse de cette problématique.

1.2 Questions de recherche

Pour réfléchir sur cette question, il faut que je m'en pose de nombreuses autres. Celles que je retiens constituent les points d'ancrage des trois thématiques que j'aborderai dans le développement du travail. La première se penche sur le contenu. Autour de quels axes le contenu de l'exposition et de l'historien est-il orienté ? Quel vocabulaire est utilisé pour en parler ? Comment aborde-t-on ces informations ? Quel est le message à

transmettre et comment y parvient-on dans chacune des disciplines ? Dans cette section, il est intéressant d'aborder les sous-zones sur les pensionnats indiens et le contenu à proprement parler des textes. En effet, on peut analyser le vocabulaire pour déceler s'il prend position ou non, et voir ce qu'il transmet comme vision. On peut se demander si le fait que ces événements soient relativement récents et méconnus influence la façon de transmettre cette histoire et quels enjeux cela soulève-t-il. Il sera certainement intéressant de le découvrir et d'établir des corrélations.

La seconde catégorie se pose ainsi : quelles sources sont privilégiées pour refléter l'expérience des pensionnats indiens au Canada ? D'où proviennent les informations ? Le MCH s'est-il inspiré des travaux de la CVR ? Si oui, dans quelle mesure ? Y-a-t-il eu des démarches avec les communautés pour récolter d'autres témoignages, ou avec d'autres institutions pour avoir accès à des fonds d'archives ? La provenance des citations, des témoignages, des photos et des autres composantes montrent sûrement une autre facette de la mise en exposition de cette histoire particulière. Il s'agit ici, en quelque sorte, d'analyser la méthodologie de chaque discipline et de voir jusqu'où peut aller la critique des sources. Il est pertinent, aussi, de se pencher sur le témoignage oral et les débats qu'il crée en histoire, au regard de son utilisation au MCH.

Finalement, je me pose des questions sur les moyens utilisés pour illustrer l'histoire des pensionnats indiens dans la mise en exposition au MCH ? Cette première sous-question renvoie à toute la scénographie utilisée, c'est-à-dire la mise en espace du récit. Quelles couleurs dominant ? Quel éclairage est privilégié ? Quelle ambiance a été créée ? Quels éléments de décor sont présents ? Quels sont leurs effets ? Tout cela peut m'aider à répondre à cette section sur la présentation de ces faits historiques au MCH en comparaison avec la discipline historique qui n'a pas de tels moyens d'être mise en scène. Pourquoi ? Comment cela sert-il son objectif ? Est-ce que la présentation dépend du public à qui on s'adresse ?

L'ensemble de ces questionnements amènent certainement à une meilleure compréhension des enjeux de la présentation de l'histoire dans un musée, surtout lorsqu'elle est récente. Nous pourrions ainsi comprendre les différents paramètres qui orientent la pratique muséale et celle de l'historien et quels sont les rapports entre eux, les endroits où elles se rejoignent et les autres où elles s'éloignent inexorablement. À qui revient le droit de faire de l'histoire ? Qui peut prétendre la transmettre ? Quel est l'objectif derrière chacune des disciplines ? C'est là qu'on trouvera la clé de notre analyse.

1.3 Étude de cas

Comme il a été mentionné précédemment, cette recherche se penche sur la zone des pensionnats indiens dans la salle de l'Histoire canadienne au MCH, dans l'optique de comparer ses pratiques à celles de l'histoire. Cette zone est relativement petite, ce qui me permet une analyse en profondeur de son contenu. À l'occasion, je vais la comparer avec d'autres zones de l'exposition permanente du MCH traitant des Premiers Peuples pour attirer l'attention du lecteur sur les contrastes entre les sections. Il est certain que l'analyse des façons de faire d'une zone singulière d'un seul musée peut donner des résultats qui ne sont pas tout-à-fait représentatifs, mais la situation des musées au Canada est assez similaire. Malgré ce cas d'étude unique, je crois que je pourrai mettre mes observations en perspective pour en tirer des conclusions plus générales et des réflexions valables.

L'exposition permanente du MCH a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 2017 pour souligner le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne. Plusieurs lacunes dans la précédente exposition avaient besoin d'être corrigées, comme l'absence du récit des pensionnats indiens ou du concept de colonisation³. C'est ainsi que le nom de l'institution change, de

³ *Ibid.*, p. 268.

même que sa mission, et une nouvelle exposition est créée, entre 2012 et 2017⁴. La nouvelle salle mesure 40 000 pi² et est répartie sur deux étages, séparés en trois galeries. La première galerie présente les débuts du Canada, de ses premiers habitants autochtones à l'arrivée des Européens et jusqu'au régime français.



Figures 1 Images de la galerie 1, dans l'exposition permanente du MCH

(Photos prises par Marie-Pier Rioux,
le 5 janvier 2019)

⁴ Clements, B. (2018). *Displaying Truth and Reconciliation: Experiences of Engagement between Alberni Indian Residential School Survivors and Museum Professionals Curating the Canadian History Hall*. (Mémoire de maîtrise). Université de Victoria. p. 44.

La seconde galerie présente le Canada colonial, du régime anglais à la création du pays, et se rend jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. On y aborde l'agrandissement du territoire et son industrialisation.



Figures 2 Images de la galerie 2, dans l'exposition permanente du MCH

(Photos prises par Marie-Pier Rioux, le 5 janvier 2019)

Finalement, la galerie 3, un peu plus grande et située au deuxième plancher, aborde l'histoire du Canada moderne, en passant brièvement sur les deux guerres mondiales et se rendant à nos jours. À travers cette chronologie, la séparation est thématique quand on observe des sections comme celle du Québec ou des Premiers Peuples. C'est d'ailleurs dans cette dernière qu'on retrouve la sous-zone des pensionnats indiens. Ce système est d'abord mis en contexte par la Loi sur les Indiens et les autres mesures répressives mises en place par le gouvernement, et est suivi de la phase de dynamisme culturelle et d'affirmation. Il s'agit de la première exposition qui en parle de façon significative⁵, c'est pourquoi le choix de cette section à titre d'exemple s'est révélé inévitable.

⁵ *Ibid.*, p. iii.



Figures 3 Images du récit des Premiers Peuples, situées dans la galerie 3
(Photos prises par Marie-Pier Rioux, le 5 janvier 2019)

Il aurait également pu être pertinent de chercher à comparer les pratiques d'autres musées canadiens, par exemple avec celles du Musée canadien pour les droits de la personne, situé à Winnipeg. Par contre, étant donné que je n'ai pas les ressources pour m'y rendre en personne, ni le temps ni l'argent, je me dois de laisser de côté cette idée. Malgré tous les ouvrages disponibles sur le sujet et la richesse que cela aurait pu apporter à mon argumentation, je suis d'avis que de me rendre sur un lieu et pas sur l'autre n'est pas valable pour faire une analyse rigoureuse. Je laisserai le soin à quelqu'un d'autre de poursuivre la réflexion avec cette étude de cas dans l'avenir.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE

2.1 Cadre théorique et outils conceptuels

L'organisation de ma réflexion s'articule d'abord autour de trois axes, établis par Bernard Schiele et Louise Boucher. Les trois aspects constitutifs de l'exposition, selon eux, sont les suivants : l'axe de la communication, celui de la reformulation et celui de la représentation⁶. Je vois là une façon très claire d'organiser ma réflexion, et comparable à la démarche historique où on retrouve des catégories parallèles, celles du contenu, des sources et de la présentation. Il s'agit donc de la façon dont sera articulée mon argumentation, de même que la présentation des concepts.

La première étape pour établir une analyse est de bien comprendre de quoi il est question. Je m'appuie donc sur les écrits de l'historien Antoine Prost pour déceler ce qu'est l'histoire exactement. Il s'agit d'une discipline entre science et littérature⁷, qui renseigne sur le passé. Il serait certainement intéressant de découvrir à quel point elle se rapproche parfois de l'une ou de l'autre dans ses liens avec les musées. Sa visée est scientifique, comme celle de l'exposition qui documente, commente, interprète et explique⁸. Dans la première section, il sera donc très pertinent d'observer comment est orienté le contenu en fonction de l'objectif de chaque discipline et de ses différentes contraintes. Dominique Poulot, qui écrit beaucoup sur le sujet des expositions, mentionne qu'elles sont le moyen

⁶ Desvallées, A., Schärer, M. et Drouguet N. (2011). Exposition. Dans Desvallées, A. et Mairesse, F. (dir). *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*. Paris : Armand Colin. p. 150.

⁷ Prost, A. (1996). Histoire, vérités, méthodes. Des structures argumentatives de l'histoire. *Le Débat*, 5(92), par. 3.

⁸ Desvallées, A., Schärer, M. et Drouguet N. *Op. cit.*, p. 137.

d'expression de l'historien⁹. Est-ce le seul ? Est-ce le meilleur ? Il sera intéressant d'en discuter.

Par la suite, mon argumentation sera orientée vers la critique des sources et leur sélection. Je me base surtout sur ce que j'ai acquis durant mon parcours en histoire, sur le fait que toute bonne étude repose sur des sources fiables¹⁰. On ne peut qualifier des sources ainsi qu'uniquement après une minutieuse analyse de leur importance, de leur contexte et de leur contenu. Cette rigueur peut être confrontée à la mémoire humaine, que Gérard Noiriel, historien, décrit comme suit :

Tous les êtres humains ont une mémoire qui est constitutive de leur identité personnelle et de l'identité collective des groupes auxquels ils appartiennent. Chacun de nous possède donc une mémoire qui lui est propre. Elle est faite des souvenirs laissés par les événements, les bonheurs et les souffrances que nous avons vécus ; elle conserve les travers du passé que nous avons intériorisés, qui font notre personnalité et déterminent nos sentiments d'appartenance¹¹.

De cela, on en arrive ensuite au concept de témoignage décrit comme l'action de rendre compte de ce qu'on a vu ou entendu¹². Cette dynamique d'évaluation des sources et du témoignage personnel et singulier est très intéressante pour les deux disciplines à l'étude et donne déjà quelques clés d'interprétation sur lesquelles étendre notre analyse. Les témoignages des Premiers Peuples sont en effet vu comme du *storytelling*¹³, cette façon de délivrer sa conscience de son passé, ou du moins de s'en soulager partiellement, en

⁹ Poulot, D. (2015). Musée. Dans Gauvard, C. et Sirinelli, J.-F. (dir.). *Dictionnaire de l'historien*. Paris : Presses Universitaires de France. p. 478.

¹⁰ Prost, A. *Op. cit.*

¹¹ Noiriel, G. (2004, janvier-février). Histoire, mémoire, engagement civique. *Hommes et migrations*. (1247), p. 18.

¹² Blanchet-Robitaille, A. (2012). Le *mentefact* au musée : la mémoire mise en scène. *Muséologies*, 6(1), p. 60.

¹³ Corntassel, J. *et al.* (2009, mars). Indigenous Storytelling, Truth-Telling, and Community Approches to Reconciliation. *English Studies in Canada*, 35(1), p. 146.

racontant son histoire. Dans cet « ère de l'individu »¹⁴, les témoins sont de plus en plus sollicités lorsque vient le temps d'écrire leur histoire. Nous verrons donc les enjeux que cela soulève dans chacune des disciplines et comment nous devons les utiliser.

Finalement, la définition de la scénographie, c'est-à-dire l'ensemble des techniques de l'aménagement de l'espace¹⁵, me sert à bien cerner ce que j'observerai pour la troisième section de mon développement. Ces techniques sont soit matérielles, les vitrines, les socles et les panneaux, ou immatérielles, avec le son et la lumière¹⁶. Je pourrai donc me pencher plus spécifiquement sur ces aspects dans mon analyse en observant leur utilité, les risques qu'ils impliquent et leur symbolique.

Voici donc les différents concepts qui nourrissent ma réflexion. Ces notions seront reprises dans la suite de ce document pour les faire interagir avec d'autres concepts ou avec mes réflexions. Nous avons au moins pu, dans cette section, mettre la table pour la compréhension des principaux outils d'analyse.

2.2 Pistes méthodologiques

La recherche dont il est question ici se veut appliquée. Elle vise donc à « améliorer les pratiques¹⁷ » de mise en exposition de l'histoire dans l'avenir ou du moins, faire réfléchir les professionnels de musée sur leurs façons de faire. La transmission de l'histoire est capitale et les musées sont le point d'ancrage de l'intérêt des jeunes. Il y en a d'autres, comme les films ou les livres, mais ce médium se veut plus interactif. C'est l'endroit où

¹⁴ Pierron, J.-P. (2006). *Le passage à témoin. Une philosophie du témoignage*. Paris : Les Éditions du cerf, p. 12.

¹⁵ Mairesse, F. (2011). Muséographie. Dans Desvallées, A. et Mairesse, F. (dir). *Op. cit.*, p. 322.

¹⁶ Louvier, P. et al. (2012). *Pratiquer la muséohistoire. La guerre et l'histoire au musée. Pour une visite critique*. Québec : Athéna éditions. p. 151.

¹⁷ Angers, M. (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Montréal : Les éditions CEC, p. 37.

l'histoire devient intéressante à leurs yeux, ou tout le contraire. C'est pourquoi il importe de prendre conscience de tout le pouvoir que les musées ont à ce sujet. Pour ce faire, la méthodologie sera qualitative, c'est-à-dire que je ne base pas mon analyse sur des données chiffrées, mais bien sur des observations¹⁸. Cela peut sembler plus subjectif, et je suis bien consciente des biais que je représente en entamant cette recherche. Je suis une femme blanche, de descendance européenne, formée selon la discipline historique occidentale dans une université québécoise. J'ai développé cette réflexion en me basant sur la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Allemagne, et jusqu'à tout récemment, j'ignorais même jusqu'à l'existence des pensionnats indiens. D'abord, les sciences humaines sont un ensemble de disciplines se basant sur l'observation et le cadre théorique sert justement à encadrer cette pratique. Concernant les différents biais, l'histoire m'a appris, dans la mesure du possible, à me soustraire totalement à mon propos lorsque j'écris. Il est tout nouveau pour moi d'inclure le *je* dans un travail. Je me crois donc en mesure de dépasser ces caractéristiques pour rendre compte d'une réalité et de l'interpréter avec l'aide d'auteurs établis.

Je base ma recherche sur les observations que j'ai effectuées sur le terrain le 5 janvier 2019. La recherche est donc synchronique, car j'utilise uniquement les données liées à ce moment précis¹⁹. L'avantage d'aller sur place est bien sûr d'être en contact avec l'objet de mon étude et d'en voir toutes les facettes. J'y ai également effectué des entrevues avec des professionnels du MCH, méthode sur laquelle je reviendrai sous peu. La recherche est monographique, c'est-à-dire qu'elle porte sur une étude de cas précise. Elle est également transdisciplinaire car j'unis les disciplines de l'histoire et de la muséologie pour les faire partager une pratique et un langage commun lorsque vient le temps de présenter l'histoire en exposition²⁰. La visée de ces observations est explicative. Je souhaite non seulement décrire l'environnement de l'exposition, mais aussi développer les liens avec son contenu, ses sources et les effets de tous ces éléments mis ensemble²¹.

¹⁸ Deslauriers, J.-P. (1997). *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal : Chenelière. (1991), p. 6.

¹⁹ Angers, M. *Op. cit.*, p. 38.

²⁰ *Ibid.*, p. 42.

²¹ *Ibid.*, p. 43.

Finalement, comme la démarche réflexive en amont du projet le montre, la méthode est inductive²². En partant d'une situation concrète qui soulève mon intérêt, je cherche à tracer des théories dans la pratique et par rapport au pouvoir des musées sur la présentation de l'histoire.

Pour atteindre cet objectif, il me faudra appliquer diverses méthodes d'enquête. La première, inspirée des recherches historiques, est la méthode documentaire. Elle a l'avantage de donner accès à du contenu provenant d'outre-mer et à des auteurs de part et d'autre du Canada. La si grande accessibilité des ouvrages permet de mettre des mots sur des observations et de rebondir sur des idées soulevées par des grands intellectuels qui ont pris le temps de se pencher sur un raisonnement analogue. La recherche dans les ouvrages transmet également des connaissances utiles pour l'évaluation des dites sources. Nous savons ainsi dans quelle mesure il est possible de se fier au contenu de certains livres plus qu'à d'autres. Cette méthodologie d'analyse me sera également utile pour l'évaluation des sources présentes dans l'exposition. Il devient alors nécessaire d'appliquer la technique de la critique externe, puis de la critique interne propre à ce type d'analyse, aux différentes sources rencontrées tout au long de la recherche et de l'observation²³.

L'autre méthode d'enquête utilisée est celle des entrevues. Il est effectivement très utile d'aller à la rencontre des femmes et des hommes qui ont travaillé à la réalisation de l'exposition. Cela permet de prendre connaissance de l'idée derrière le concept et de possiblement connaître les enjeux auxquels ils ont fait face dans leur cheminement. C'est uniquement en leur parlant que ces informations sont accessibles. Bien sûr, il faut toujours garder en tête que l'entrevue ne permet que d'accéder au sens que cette personne

²² Chevrier, J. (2009). La spécification de la problématique [Chapitre de livre]. Dans Gauthier, B. (dir.). *La recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec : Presses de l'Université du Québec. p. 55.

²³ Angers, M. *Op. cit.*, p. 64.

donne à ses actions et à sa perception des choses²⁴. Hors, c'est spécifiquement l'objectif d'une telle méthode d'enquête. C'est justement d'aller chercher l'expérience des professionnels²⁵, leur perception des situations et leur avis sur le résultat. En proposant des questions ouvertes, il devient possible d'obtenir des réponses riches, sur lesquelles les répondants se sentent à l'aise de développer leur pensée²⁶. Je souhaite mener des entrevues semi-dirigées. En orientant le sujet, mais en laissant de la latitude pour répondre, la personne peut guider elle-même l'entrevue²⁷. On peut ensuite approfondir certains sujets. Des auteurs, dont Alain Blanchet, soulèvent les aspects négatifs de passer des entrevues à cause de la nature non scientifique des réponses obtenues²⁸. On obtient des réactions qui ne sont que des perspectives d'acteurs impliqués dans le processus, lors d'une entrevue régie par aucune règle²⁹. Bien sûr, des recommandations éthiques et déontologiques encadrent la pratique, mais dont celui qui pose les questions est le seul gardien. Certes, un point négatif peut aussi se constituer comme un avantage car, en sciences humaines, la perspective de l'acteur est justement la chose que le chercheur souhaite sonder. L'entrevue se trouve alors être un excellent moyen d'enquête, du moment que nous sommes conscients de ses limites et de sa subjectivité.

Je souhaitais ainsi rencontrer trois ou quatre professionnels du MCH qui ont travaillé sur la mise en exposition des pensionnats indiens dans la salle de l'Histoire canadienne. Finalement, seulement deux employés sur les quatre contactés ont accepté de me rencontrer. La rencontre s'est fait sur leur lieu de travail pour qu'ils soient bien à l'aise. La durée des entrevues était de près d'une heure chacune. J'ai également pu réaliser un enregistrement sonore pour pouvoir réécouter les entrevues et avoir accès à leur formulation exacte, ce qui est recommandé³⁰. Par la suite, j'ai transcrit les grandes lignes des entrevues, car aucun verbatim ne m'a été demandé. Je conserverai leur anonymat, en

²⁴ Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée [Chapitre de livre] Dans Gauthier, B. (dir.). *Op. cit.*, p. 337.

²⁵ *Ibid.*, p. 352.

²⁶ Fenneteau, H. (2007) *Enquête : entretien et questionnaire*. Paris : Dunod. (2002), p. 61.

²⁷ *Ibid.*, p. 12.

²⁸ Blanchet, A. (2013). Interviewer [Chapitre de livre] Dans Blanchet, A. et al. *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Paris : Dunod. (1987), p. 85.

²⁹ *Ibid.*, p. 82.

³⁰ Deslauriers, J.-P., *Op. cit.*, p. 67.

espérant avoir eu ainsi plus d'ouverture de leur part. Cela fait en sorte que je ne cite personne textuellement, mais reformule leurs réponses dans mes mots. Ils se réservent tous deux l'approbation finale de mes paraphrases. Pour cette même raison, l'anonymat, je les ai rencontrés un à la fois. Cela permet donc à la personne d'être totalement à l'aise dans ce qu'elle dit et évite que quelqu'un de moins à l'aise se fasse plus discret en entretien de groupe³¹. Je suis tout de même consciente que leur liberté d'expression peut être réduite du fait qu'ils soient employés d'un musée et qu'il y ait certains sujets dont ils ne peuvent pas parler à des gens extérieurs ou qu'ils ne pourront pas nécessairement manifester leur désaccord avec les décisions de l'institution. C'est un risque qui est normal dans de telles situations.

Finalement, j'avais au départ considéré mesurer les réactions du public après leur visite de cette zone d'exposition. Je trouvais intéressant de voir, après leur visite, quels sentiments le contact avec les pensionnats indiens leur avait laissés. Je me demandais si les gens connaissaient déjà cette page de l'histoire, s'ils avaient remarqué certains éléments de décor ou un contenu particulier, s'il manquait des informations à leur avis et comment ils se sentaient par rapport à l'avenir. Le cheminement dans ma réflexion a remis en cause cette idée et je l'ai finalement mise de côté pour plusieurs raisons. D'abord, le fait de leur poser les questions à froid après la visite signifie qu'ils n'ont pas eu de temps pour réfléchir à ce qu'ils venaient d'apprendre et se faire une idée. Il est vrai que souvent, on repense à ce qu'on apprend par la suite et c'est ainsi qu'on peut finalement se positionner ou choisir d'approfondir ses recherches par exemple. Les aborder à leur sortie de la zone aurait été beaucoup trop rapide. Ensuite, il aurait été difficile de les questionner sur les aspects susmentionnés car il est pratiquement impossible d'évaluer avec certitude le degré d'attention lors de la visite. En effet, pour participer au sondage, il se peut que les visiteurs exagèrent sur la quantité de lecture qu'ils ont faite. Pour bien répondre au questionnaire, il aurait fallu des visiteurs très attentifs. Sachant que la zone des pensionnats indiens se trouve dans la troisième salle de l'immense exposition permanente, qui prend au moins trois heures à visiter si on s'attarde

³¹ Fenneteau, H. *Op. cit.*, p. 31.

le moins aux textes, il est fort probable que le visiteur moyen ne soit pas très attentif alors qu'il approche de la fin. Ensuite, il y a aussi le danger d'implanter certaines idées dans la tête des répondants. Le fait de demander s'ils ont remarqué tel ou tel élément pose nécessairement le fait qu'il fallait les remarquer. De plus, le risque d'avoir plusieurs questionnaires incomplets et une faible participation des visiteurs n'est pas à négliger³². Les démarches seraient longues et ardues auprès du MCH pour obtenir l'autorisation et les ressources en temps ne me permettent pas de prendre une telle chance. Il ne s'agissait pas d'un point central de mon questionnement, ce qui fait en sorte que je peux mettre de côté cet aspect sans nuire à mon analyse ultérieure. Je laisse ici aussi le soin à quelqu'un d'autres d'approfondir ce point.

Voilà les pistes méthodologiques qui structurent ma recherche et mon travail. C'est dans ces règles que je récolterai mes informations et que je les croiserai avec mes observations. Cela me permettra de mieux comprendre le pouvoir des musées sur la transmission de l'histoire, particulièrement dans le cas des pensionnats indiens sur le territoire canadien dans l'exposition du MCH.

2.3 Revue de littérature

La discussion entre les auteurs que j'ai rencontrés permet de placer ma recherche dans un corpus de connaissances³³. Nous verrons ainsi les textes qui marquent les thématiques de ma recherche et les lacunes qu'on trouve entre eux. Selon ce qui ressort, je peux vérifier la validité de mon sujet et voir si des ajustements sont nécessaires.

³² *Ibid.*, p. 54.

³³ Chevrier, J. *Op. cit.*, p. 52.

Le premier écrit qui m'oriente dans le choix de mon sujet est un guide d'enseignement produit conjointement par Historica Canada et Minutes du patrimoine³⁴. À la fin, ils suggèrent un exercice à faire avec les élèves : celui d'imaginer la réalisation d'une exposition sur les pensionnats indiens. Ils demandent ainsi aux élèves de choisir comment présenter ce sujet, avec quelles images, en consultation avec qui, et de réaliser un plan pour leur exposition. Je trouvais le contexte très intéressant et le questionnement, plus que pertinent. Cela m'a fait réfléchir sur le parallèle entre l'histoire et la mise en exposition, mais surtout, sur la grande part de subjectivité derrière chaque composante du travail muséal.

J'ai pris connaissance de nombreux ouvrages qui abordent le contenu d'un texte historique et de la façon de traiter l'histoire. On peut penser à Nora, avec ses théories sur la réutilisation actuelle de la mémoire pour faire des recherches sur de nouveaux aspects de l'histoire³⁵. Marie-Pierre Bousquet lui fait écho lorsqu'elle parle du processus de constitution de la mémoire, mais elle, appliquée au Québec³⁶. Elle apporte un éclairage plus local, précisément sur les pensionnats indiens. À ce sujet, Brian Gettler, qui a travaillé six mois comme consultant en histoire pour la CVR, aborde les courants historiographiques qui concernent les pensionnats au Québec³⁷. Ces aspects sont très intéressants et mettent la table sur le contexte dans lequel l'exposition du MCH a été conçue.

De l'autre côté, la discipline historique a des règles plus strictes pour son contenu. J'ai lu de nombreux auteurs qui font un bilan de la pratique historienne, de ses normes, de ses règles et des sujets auxquelles elle peut s'attaquer. Le plus marquant fut sans nul doute

³⁴ Les pensionnats indiens du Canada. (2016). Dans *Historica Canada*. Récupéré le 27 janvier 2019 de <http://education.historicacanada.ca/fr-ca/tools/265>

³⁵ Nora, P. (2008). *Liberté pour l'histoire*. Paris : CNRS.

³⁶ Bousquet, M.-P. (2016). La constitution de la mémoire des pensionnats indiens au Québec. Drame collectif autochtone ou histoire commune ? *Recherches amérindiennes au Québec*, 46(2-3), 165-176.

³⁷ Gettler, B. (2016). Les autochtones et l'histoire du Québec. Au-delà du négationnisme et du récit « nationaliste-conservateur ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 46(1), 7-18.

Marc Bloch, par sa façon de si bien résumer le métier d'historien et ses paramètres³⁸. Il mentionne, dans cet ouvrage, toute la méthodologie classique de l'histoire, qu'il décrit comme la science des hommes dans le temps. J'ai confronté ses écrits, qui remontent à bien loin, avec ceux d'Antoine Prost³⁹ qui publie aussi beaucoup sur la méthode en histoire. Ils m'ont aidée à bien saisir les paramètres dans lesquelles tout historien œuvre. J'ai ensuite pu mettre ces apprentissages en perspective avec Bernard Deloche qui compare le musée aux écoles et à l'Église⁴⁰. La comparaison est très intéressante et fait réfléchir sur les devoirs de chacun, sur leur méthode d'enseignement et sur le contenu qu'ils diffusent. Cela enrichit fortement ma réflexion.

Par rapport au contenu de l'exposition, Paul Ricœur aborde l'importance de l'utilisation de témoignages, mais soulève des mises en garde sur son contenu, sur l'importance de la capacité du receveur à s'identifier au propos⁴¹. Sans parler ici du témoignage à proprement parler, je me penchais plutôt sur le contenu de ceux-ci, sur la valeur qu'ils peuvent avoir. Plusieurs auteurs mettent en évidence l'importance d'inclure le point de vue autochtone quand c'est d'eux dont il est question, dont Jeff Corntassel et ses collègues⁴². De cela découle de nombreux questionnements sur la valeur relative à donner à ce contenu en comparaison à celui produit par les chercheurs. Le propos de Sandrine Lefranc m'a fait réfléchir à ce sujet. Elle dit que l'expert et la victime doivent être traités sur un pied d'égalité⁴³. Je ne sais pas si c'est l'influence de ma formation en histoire, ou l'impact du système judiciaire actuel, mais j'avais tendance à accorder plus de crédibilité au premier. Ces lectures m'ont donc fait cheminer personnellement et me font reconsidérer des opinions que j'avais avant de commencer cette recherche.

³⁸ Bloch, M. (1997). *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*. Paris : Armand Colin. (1993).

³⁹ Prost, A. *Op. cit.*

⁴⁰ Deloche, B. (2011). Communication. Dans Desvallées, A. et Mairesse, F. (dir). *Op. cit.*, 71-85.

⁴¹ Ricœur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Éditions du Seuil. p. 223.

⁴² Corntassel, J. *et al. Op. cit.*

⁴³ Lefranc, S. (2005). Qu'attendre des politiques du pardon ? [Chapitre de livre]. Dans Labelle, M. *et al.* (dir.). *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*. Québec : Presses de l'Université du Québec. p. 56.

La question d'utiliser le témoignage pour transmettre l'histoire fait couler de plus en plus d'encre dans la discipline historique. Enzo Traverso, un historien italien, a d'ailleurs consacré un ouvrage à la question de l'utilisation du passé avec son regard actuel. Il se penche sur la question des témoignages, lesquels doivent, selon lui, être considérés sur un pied d'égalité avec les archives, même s'ils remettent en question les procédés traditionnels de l'histoire⁴⁴. Bernard Lepetit aborde en ce sens lorsqu'il mentionne qu'il faut redonner de l'importance aux acteurs dans l'histoire⁴⁵. Pour nuancer ce point, les auteurs Niezen et Gadoua ont produit un article qui met en garde contre l'utilisation de témoignages pour établir un récit historique qu'on veut intégrer dans l'histoire nationale⁴⁶. Ils se basent d'ailleurs sur les travaux de la CVR pour appuyer leur argumentation. C'est très intéressant quand on sait que le MCH a utilisé cette documentation dans l'exposition de la salle de l'Histoire canadienne. Dans l'analyse des sources de la CVR, il faut obligatoirement s'arrêter sur l'écrit de Gettler qui examine la méthodologie et les problèmes qui marquent la collecte de données de la Commission⁴⁷. Son article soulève certainement plusieurs questions et on se demande si le MCH a fait face aux mêmes problèmes de documentation dans son processus de recherche. Finalement, une autre thématique à analyser, mais non la moindre, est le lien avec les communautés. À ce sujet, la thèse de Bradley Clements analyse la collaboration entre une communauté de Colombie-Britannique et l'équipe du MCH dans la réalisation de l'exposition⁴⁸. Il ouvre certainement une porte sur ce sujet et amène des pistes de réflexion utiles.

Puis, l'utilisation du témoignage doit finalement être encadrée et critiquée comme n'importe quelle autre source⁴⁹. Cette idée revient dans bien des ouvrages, mais doit certainement être nuancée. Le témoignage est évalué différemment en fonction de son

⁴⁴ Traverso, E. (2005). *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*. Paris : La Fabrique éditions.

⁴⁵ Lepetit, B. (1995). L'histoire prend-elle les acteurs au sérieux ? *Espaces Temps*, 59-61, 112-122.

⁴⁶ Gadoua, M.-P. et Niezen, R. (2013). Témoignage et histoire dans la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. *Revue Canadienne Droit et Société*, 29(1), 21-42.

⁴⁷ Gettler, B. (2017, hiver). Historical Research at the Truth and Reconciliation Commission Canada. *The Canadian Historical Review*, 98(4), 641-674.

⁴⁸ Clements, B. *Op. cit.*

⁴⁹ Blanchet-Robitaille, A. *Op. cit.*

propos et selon son contexte d'utilisation. Il importe, comme le dit Jean-Philippe Pierron, de ne pas douter de la sincérité du témoignage, mais que cela n'en garantit pas la vérité⁵⁰. Que ce soit une source orale ou écrite, il faut la soumettre à une critique rigoureuse. Je crois, à la vue de la littérature consultée, que de nombreux auteurs ont encore la crainte de se manifester et de le dire haut et fort. Oui, il faut critiquer et évaluer les informations reçues par des témoignages. Bien sûr, peu d'entre eux font la distinction de son utilisation selon l'histoire et la muséologie. Il sera donc très intéressant de réfléchir sur cet aspect et sur les nuances que cela apporte.

En troisième lieu, le dictionnaire encyclopédique de muséologie m'a été bien utile pour cerner mon dernier thème⁵¹. L'article sur la muséologie m'a aidée à comprendre que je parlais en fait de scénographie dans mon analyse. De son côté, le texte sur l'exposition m'a orientée vers des aspects pertinents à analyser et m'a fait réaliser l'importance de l'ensemble. En effet, chaque thème ne serait pas significatif s'il n'est pas comparé à un autre, d'où l'importance d'analyser l'exposition, puis la zone, dans son ensemble. Cela me rappelle d'ailleurs un cours avec Bernard Schiele où nous faisons l'analyse d'expositions et où il nous rappelait de porter attention aux régimes d'opposition. Ses enseignements me sont donc très utiles pour ma réflexion dans ce travail.

Ce qu'on remarque dans ce corpus de sources, c'est que bien peu d'écrits qui s'appliquent à l'histoire se penchent sur le sujet des musées. C'est comme si le lien entre histoire et musées était difficile à faire dans le contexte académique, ou peut-être trop récent. Ainsi, on parle volontiers des problèmes de la discipline historique, mais sans les relier concrètement à ses effets sur le commun des mortels, qui voit cette histoire dans les musées. De plus, on voit que le concept de mémoire est souvent appliqué à un passé difficile qui n'est que récemment mis de l'avant. L'utilisation de témoignages, particulièrement importante avec la primauté de la tradition orale chez les Premiers

⁵⁰ Pierron, J.-P., *Op. cit.*, p. 132.

⁵¹ Desvallées, A. et Mairesse, F. *Op. cit.*

Peuples, se pose aujourd'hui comme question en histoire. Par contre, on ne semble ici encore pas faire le lien avec sa manifestation dans les musées. On semble oublier un des rôles centraux des institutions muséales qui est de transmettre des connaissances, historiques dans le cas du MCH. Je crois que c'est là que se situe la lacune que je veux combler. Je souhaite appliquer ces cadres de réflexions historiques au cas des pensionnats indiens présenté au MCH.

L'originalité de la recherche est donc d'analyser une exposition avec des concepts historiques et de créer des ponts entre les disciplines. Je souhaite relever des similitudes et des différences, puis réfléchir sur les raisons qui les expliquent. La méthodologie mentionnée précédemment permettra de soulever de nouveaux sujets d'analyse et de réflexion. C'est dans ce faisceau de facteurs que je trouve la lacune et que je place l'originalité de ma recherche.

CHAPITRE III

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La muséologie et l'histoire sont deux disciplines qui se côtoient au quotidien dans les musées. Or, traitent-elles vraiment des mêmes sujets ? Qu'est-ce qui influence le contenu de chacune d'elles et comment fait-on pour traiter d'un contenu récent ? Ce sont des questions qui ont nécessairement été abordées par l'équipe du Musée canadien de l'histoire pour le cas des pensionnats indiens, mais aussi par les historiens du temps présent. Voyons comment ils réagissent à ces problèmes.

3.1 Sélection du sujet et comment l'aborder

Dans le cas du musée, le choix du sujet est soumis à de nombreuses variables. Ils sont toute une équipe à se pencher sur la question et, dans l'objectif de répondre aux attentes du public, ils mènent des consultations pour savoir ce que les Canadiens veulent voir dans la trame narrative de l'histoire nationale⁵². La réponse qui ressortait est que ceux-ci voulaient un portrait global, et surtout pas glorifié, de leur histoire. Le sujet des pensionnats indiens fait partie de ces moments regrettables qui marquent l'histoire du pays, qui trouve finalement sa place dans le récit historique national. Pour traiter d'un tel sujet, le musée n'a pas eu d'autres choix que de demander à des membres des Premiers Peuples leur avis sur la façon d'aborder ce passé. Il était inimaginable pour les membres de l'équipe du MCH de faire cette histoire sans eux. Ce sont eux les experts de leur expérience et c'est à eux de choisir la façon dont ce sera traité⁵³. C'est d'ailleurs un bon pas vers la réconciliation que de laisser aux Autochtones le droit de s'exprimer sur le contenu de l'exposition et de mettre le point de vue des victimes sur un pied d'égalité

⁵² Clements, B. *Op. cit.*, p. 47.

⁵³ Répondant 1 (entretien réalisé le 19 février 2019)

avec celui des experts⁵⁴. Cela signifie que, sur ce sujet, les employés du MCH ont su prendre un pas de recul et ne pas utiliser leur bagage de connaissances universitaires leur dicter quoi faire ou ne pas faire. Ils ont su prêter une oreille attentive aux recommandations des survivants et ont tenté de les intégrer à l'exposition. La participation des survivants et de leur famille est donc capitale pour avoir plusieurs perspectives sur la présentation du sujet. Ils ont d'ailleurs validé l'importance d'inclure certains aspects moins négatifs de leur expérience dans les pensionnats dans l'exposition⁵⁵, ce qui, sûrement, aurait été plus délicat à faire sans leur accord. Il fallait effectivement que les survivants suggèrent quelques apprentissages agréables comme le hockey pour que ce soit mentionné dans l'exposition. Sans leur participation, on imagine mal présenter un génocide culturel et ses bons côtés. De plus, on ne pourrait s'imaginer quelqu'un écrire notre biographie sans nous consulter. C'est pourquoi leurs opinions et leurs conseils étaient importants pour l'équipe du MCH.

À l'opposé, l'historien n'est pas confronté à ce genre de questionnements, ou que très peu. Le choix du sujet et sa façon de l'aborder ne dépendent pas de volontés extérieures⁵⁶. Il n'est pas subventionné, autrement que par des bourses, et souvent, personne n'a de droit de regard sur son travail. Il devra gérer lui-même son échéancier et son accès aux sources, ce qui lui donne une indépendance enviable à un travail de recherche dans un musée. Alors que les musées comme l'histoire présentent les hommes à travers le temps, l'historien cherche à combler les vides de la connaissance par de la recherche fondamentale⁵⁷. Dans ce cas-ci, le MCH s'est donné la même mission, traitant d'un sujet relativement récent, sur lequel les sources abondent peu. Dans son mandat général, par contre, le musée fait surtout une revue de littérature de la grande histoire canadienne.

⁵⁴ Corntassel, J. *et al. Op. cit.*, p. 143 et Lefranc, S. *Op. cit.*

⁵⁵ Répondant 1 (entretien réalisé le 19 février 2019)

⁵⁶ Poulot, D. *Op. cit.*, p. 479.

⁵⁷ Bloch, M. *Op. cit.*, p. 52.

Comment justement faut-il aborder ces sujets ? Ce dont on se rend compte en approfondissant les recherches sur la question, c'est que la muséologie et l'histoire ont des objectifs très différents dans la transmission du message. Voici, par exemple, le message que souhaite transmettre le MCH dans sa nouvelle exposition permanente :

Voici l'histoire du Canada; les histoires qui racontent comment notre pays est devenu ce qu'il est aujourd'hui. Cette histoire est faite de conflits, de luttes et de pertes; de succès, de réalisations et d'espoirs. Cette histoire est partout autour de nous, elle est à propos de nous. Nous façonnons son avenir⁵⁸.

La mission est de mettre en valeur le lien tangible qui unit le passé et le présent, cet héritage qui explique la société d'aujourd'hui⁵⁹. Ce mandat, plutôt large, souhaite également amener les visiteurs à se poser de nouvelles questions et à réfléchir sur l'avenir⁶⁰. En effet, en prenant conscience du cheminement vers la formation du Canada et de son évolution, le visiteur peut réfléchir sur l'impact de ses actions pour la suite des choses. Au contraire, l'histoire prétend plutôt expliquer et comprendre des phénomènes anciens, parfois connus, mais avec un éclairage nouveau⁶¹. Le lien avec le présent est le même, mais dans une perspective d'apprentissage plus passif.

L'exposition est ce lieu qui « documente, commente, interprète et explique⁶² ». Bernard Deloche compare d'ailleurs le musée à l'Église ou à l'école⁶³. Selon lui, l'Église punit le questionnement alors que l'école fournit des réponses toutes faites. Le musée, quant à lui, serait le bon compromis qui permet une immersion dans les questionnements⁶⁴, laissant au visiteur le loisir de définir sa propre réponse. Deloche trace aussi la différence entre

⁵⁸ Amyot, C., Leblanc, L. et Morrison, D. (2017). *Récits du Canada. La salle de l'Histoire canadienne*. Gatineau : Musée canadien de l'histoire. p. 20.

⁵⁹ Répondant 1 (entretien réalisé le 19 février 2019)

⁶⁰ Amyot, C., Leblanc, L. et Morrison D. *Op. cit.*, p. 4.

⁶¹ Bloch, M. *Op. cit.*, p. 41.

⁶² Desvallées, A., Schärer, M. et Drouguet N. *Op. cit.*

⁶³ Deloche, B. *Op. cit.*, p. 82.

⁶⁴ *Ibid.* p. 84.

communiquer et transmettre des connaissances⁶⁵. La transmission se fait dans le temps alors que la communication se déroule dans l'espace, dans une méthode plus réciproque avec le receveur. Cet échange est davantage perceptible au MCH dans le récit des pensionnats indiens car l'un des objectifs avoués est d'émouvoir le visiteur⁶⁶. À l'opposé, l'histoire souhaite faire avancer la connaissance et la lecture de ses écrits est surtout passive. Le musée, dans ce contexte, se trouve à être un substitut à l'école, un endroit où l'enseignement de l'histoire se fait plus interactif et où l'enfant et l'adulte peuvent avoir un contact plus positif avec la discipline historique.

En lien avec cela, l'équipe du MCH s'est donné la tâche de rectifier certains préjugés sur le sujet. Alors que l'objectif premier est de le faire connaître, il faut ensuite s'assurer que les bons messages sont transmis sur la réalité de cette expérience. Il existe actuellement beaucoup de racisme et d'ignorance sur ce passé sensible et la CVR avait comme mandat d'établir la vérité et combattre cette méconnaissance⁶⁷. Or, une fois son rapport final remis, on n'entend plus beaucoup parler de ses activités. Le musée vient pallier à cela en offrant une place aux pensionnats dans son exposition permanente et en perpétuant sa mission. En effet, ce vœu est formulé dans les appels à l'action de la Commission qui se lit comme suit : « Cette éducation relève des musées⁶⁸. » La transmission d'un savoir historique n'est, cette fois, pas confiée aux historiens, mais bien aux musées.

Un autre point important à mentionner parmi les objectifs des membres du MCH est qu'il était important de souligner que ce système ne comblait aucun vide. Les Premiers Peuples avaient déjà accès à une éducation convenable au sein de leur communauté⁶⁹. De plus, il était très important que les visiteurs comprennent que ce n'était pas de l'histoire ancienne. Cette méthode d'assimilation était encore en vigueur jusqu'à tout récemment et ses conséquences sont palpables pour de nombreuses générations passées et à venir.

⁶⁵ *Ibid.* p. 81.

⁶⁶ Amyot, C., Leblanc, L. et Morrison D. *Op. cit.*, p. 5.

⁶⁷ Commission de vérité et réconciliation du Canada. *Op. cit.*, p. 9.

⁶⁸ *Ibid.* p. 251.

⁶⁹ Répondant 1 (entretien réalisé le 19 février 2019)

Finalement, il fallait mettre en évidence la résistance des victimes⁷⁰. Ces objectifs sont parfois aussi partagés par la discipline historique. Alors qu'un débat fait rage dans l'actualité, les historiens remontent quelques fois dans le temps pour voir d'où vient cette opposition et ce qui l'a influencée à travers les décennies. C'est la subjectivité de l'historien qui l'amène à faire des choix pour présenter son récit⁷¹, un peu comme le chercheur muséal. Tous deux feront le tour de la question en présentant les différents points de vue. Cela, qui était plus difficile à réaliser lors de la CVR, est mieux mis en valeur dans l'exposition du MCH qui peut se servir de citations pour refléter le point de vue du gouvernement et des Églises⁷². Ainsi, les historiens se retrouvent souvent à réfléchir sur certains sujets sans vouloir toucher les lecteurs, mais bien pour faire avancer la connaissance en offrant une nouvelle perspective sur des réalités contemporaines alors que les musées tentent davantage, dans le cas d'un sujet sensible, de créer une émotion chez le visiteur pour le sensibiliser à cette réalité.

La façon de s'exprimer change énormément d'une discipline à une autre. À cause du nombre de mots limités, le musée se doit d'avoir un vocabulaire succinct, mais fort. Cette variable est sûrement aussi déterminée par la nature du sujet. Un génocide implique nécessairement un vocabulaire plus cru. Par contre, c'est une frontière que les membres du MCH ne souhaitaient pas franchir plus de nécessaire. Il fallait rester dans un contenu accessible, sans être trop détaillé ni trop explicite. C'est d'ailleurs de la même manière qu'en parle Alain Beaulieu dans son ouvrage sur les Premiers Peuples au Québec⁷³. Il est de toute façon impossible de reconstruire l'expérience comme elle a été vécue. Ce ne serait pas juste pour la victime que de prétendre partager son drame, ni pour le visiteur qui en ressortirait avec un mal-être profond⁷⁴. L'histoire est déjà suffisamment triste sans qu'on entre dans les détails sans pudeur⁷⁵. Le fait de dire implicitement ce qui se passait dans les pensionnats permet aux visiteurs d'imaginer l'horreur du drame vécu par les

⁷⁰ Répondant 2 (entretien réalisé le 19 février 2019)

⁷¹ Ricœur, P. (2001). *Histoire et Vérité*. Paris : Éditions du Seuil. (1955), p. 33.

⁷² Gadoua, M.-P. et Niezen, R. *Op. cit.*, p. 25.

⁷³ Beaulieu, A. (2000). *Les Autochtones du Québec*. Québec : Éditions Fides. p. 62.

⁷⁴ Répondant 1 (entretien réalisé le 19 février 2019)

⁷⁵ Répondant 2 (entretien réalisé le 19 février 2019)

Autochtones. Quoique d'une ampleur différente, cette préoccupation est partagée par les historiens. Paul Ricœur, qui réfléchit beaucoup sur la question du témoignage, dit : « Pour être reçu, un témoignage doit être approprié, c'est-à-dire dépouillé autant que possible de l'étrangeté absolue qu'engendre l'horreur⁷⁶. » Ainsi, les visiteurs peuvent davantage s'identifier au message si l'expérience véhiculée peut avoir des points de ressemblance avec leur vécu. Autrement, le récit tombe dans la perception d'une horreur inhumaine, près de la fiction. Le lecteur doit pouvoir s'identifier à quelques repères pour comprendre la victime. Malgré tout, l'historien peut se permettre davantage de latitude sur les citations qu'il emploie pour décrire un drame. Le public n'est pas le même et cherche plutôt à voir la preuve de ce qu'il atteste, chose qui est moins recherchée au musée. En histoire, l'objectif est de dire les choses « telles qu'elles se sont passées », selon la célèbre formule de Ranke⁷⁷. Cela se fait avec le vocabulaire le plus réaliste possible et sans adoucir la vérité, alors que l'exposition est davantage une représentation⁷⁸, c'est-à-dire qu'elle met en scène l'histoire pour favoriser sa diffusion.

3.2 Histoire récente : un oxymore qui fait réfléchir

Ce qu'on remarque rapidement avec ces réflexions sur le contenu, c'est le constant retour au caractère actuel du sujet qui y est traité. Ces inquiétudes devant le message à véhiculer, à réparer l'ignorance et à éduquer les visiteurs s'expliquent par le fait qu'il est question d'histoire récente. Le mandat même du Musée canadien de l'histoire souhaite continuellement faire le pont entre le passé et le présent. Or, cela ajoute un niveau de difficulté lorsque vient le temps d'établir le contenu de cette histoire. Ces inquiétudes sont partagées par la muséologie et la discipline historique. Est-ce correct d'utiliser le passé pour changer le présent et l'avenir ? L'histoire devient-elle instrumentalisée à des fins politiques ? Pierre Nora s'inquiète sur ce sujet à la suite des lois mémorielles en

⁷⁶ Ricœur, P. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. *Op. cit.*

⁷⁷ Bloch, M. *Op. cit.*, p. 124. En allemand « wie es eigentlich gewesen »

⁷⁸ Desvallées, A., Schärer, M. et Drouguet N. *Op. cit.*, p. 138.

France⁷⁹ et il convient de se poser la question concernant les Premiers Peuples de notre territoire.

L'histoire est-elle appelée à la barre des témoins pour justifier ou infirmer les torts du passé⁸⁰ ? Est-ce que la connaissance du passé donne des arguments aux détracteurs d'une meilleure prise en considération des revendications autochtones ou donne-t-elle des munitions à ses partisans ? Selon celui qui la pratique, l'histoire peut servir le camp de son choix. À tout moment, elle est utilisée pour dénoncer certaines situations et pour servir les intérêts du présent. Cela s'est d'ailleurs produit à la CVR avec le phénomène appelé : « et puisque je suis au microphone...⁸¹ ». Alors qu'on fournit enfin une tribune aux Premiers Peuples pour dénoncer la monstruosité des pensionnats, plusieurs d'entre eux ont profité de cette occasion pour dénoncer d'autres actes colonialistes dont ils sont victimes, pour lesquels ils veulent réparation. D'autres en profitaient pour mentionner que la réconciliation commence par la récupération de leurs terres ancestrales et qu'ensuite, on parlera des pensionnats. C'est une longue série de blessures qui amène aujourd'hui le Canada à confronter son histoire, avec les historiens au centre de ce débat.

Parce qu'il faut bien le mentionner, l'histoire et les institutions muséales donnent un poids aux revendications des groupes minoritaires⁸². Le fait d'être inscrit officiellement dans la trame historique narrative, au sein d'un essai ou d'une exposition, donne du pouvoir aux survivants pour attester de la transcendance de leurs demandes dans le temps et de la constante répression de celles-ci. Cela reste un risque que de se plier à la volonté de différents groupes pour orienter les recherches en histoire. Or, c'est justement cela

⁷⁹ Nora, P. *Op. cit.*

⁸⁰ Beaulieu, A. (2000, printemps). Les pièges de la judiciarisation de l'histoire autochtone. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 53(4), p. 541.

⁸¹ Gadoua, M.-P. et Niezen, R. *Op. cit.*, p. 38.

⁸² Beauchemin, J. (2011). Le rapport à l'histoire dans la société des identités [Introduction]. Dans Beauchemin, J. (dir.). *Mémoire et démocratie en Occident : concurrence des mémoires ou concurrence victimaire*. Bruxelles : P.I.E. Peter Lang. p. 11.

l'objectif de la discipline. « L'histoire doit s'intéresser à ce qu'elle a oublié⁸³. » Ainsi, la pratique historique trouve son ancrage dans le fait de combler les vides de la connaissance et apporter de nouveaux éclairages sur des événements. Que cela serve ou non des intérêts actuels l'importe peu. Le musée, de son côté, ne doit pas servir uniquement de rappel de ce que les visiteurs savent déjà, mais aussi, comme nous le disions plus tôt, servir de mode d'enseignement de ces nouveaux sujets de l'histoire.

Par contre, la façon de traiter ces nouveaux sujets historiques est différente de ceux plus anciens. Comme nous le mentionnions, il y a encore de nombreuses victimes de ce système vivantes, ou leur famille proche. Les attentes de la part de ces groupes sont naturellement élevées et il faut faire attention à préserver la dignité de ces personnes, ce qui limite relativement le questionnement⁸⁴. En effet, il y a une barrière à ne pas franchir pour le chercheur qui travaille sur un sujet récent pour ne pas brusquer les victimes dans leur processus de guérison. Cette frontière est largement absente de la réflexion historique si l'objet de l'étude se situe un siècle en arrière par exemple. Ce caractère actuel apporte de nouvelles variables, comme sur la sélection des informations. En effet, il faut décrire l'expérience la plus représentative des pensionnats indiens. Évidemment, certains cas extrêmes sont laissés de côté pour que le visiteur du musée puisse s'imaginer le parcours « typique » d'un enfant dans les pensionnats. Cela implique donc d'avoir certains mécontents qui auraient voulu que le MCH en dise plus, mais il doit faire de son mieux, avec la banque de mots limités dont il dispose, sans surcharger le visiteur de détails et d'exceptions, pour faire passer son message⁸⁵. La discipline historique est moins confrontée à ce genre de problèmes. En effet, l'espace dont l'historien dispose pour s'exprimer est bien différent et il peut se permettre d'inclure un ou deux chapitres sur des cas particuliers sans nuire à son propos ou à la compréhension du lecteur.

⁸³ Mongin, O. (2006, février). Une précipitation à retardement. Quelques perplexités sur le consensus historique. *Esprit*. (2), p. 155.

⁸⁴ Gettler, B. Historical Research at the Truth and Reconciliation Commission Canada. *Op. cit.*, p. 648.

⁸⁵ Répondant 2 (entretien réalisé le 19 février 2019)

3.3 Conclusion

Ces rapports entre la muséologie et l'histoire sont donc très étroits, quoique bien différents sur certains aspects. L'historien, au centre de la recherche muséal, ne pourra pas réagir de la même façon devant les mêmes contraintes à cause du contexte où il aura à s'exprimer. Alors que le lien entre le passé et le présent est important pour les musées comme pour la discipline historique, on retrouve pour chacun cette inquiétude que le récit soit utilisé à des fins politiques. C'est très souvent le cas, que ce soit prémédité ou non, et il serait intéressant de poursuivre le questionnement sur cette indépendance à laquelle prétend l'historien. Je crois au contraire que la subjectivité de ce dernier le guide souvent vers les débats de société auxquels il peut apporter son apport et un nouvel éclairage. C'est l'occasion pour l'historien de faire briller son art et agir sur le présent et possiblement l'avenir. Même sans y être contraint, j'ai l'impression que ce n'est pas une mauvaise chose. C'est une des fonctions sociales de l'histoire que d'agir sur la formation des identités nationales⁸⁶. Il est satisfaisant de croire que l'historien et le musée, par leur pouvoir d'éducation, de diffusion et de communication, peuvent changer les choses. C'est le mandat du MCH et il me semble tout à fait légitime de le faire respecter et que l'historien œuvre également en ce sens.

Évidemment, le musée est mieux outillé pour rejoindre un large public, alors que l'historien peut approfondir davantage son sujet. Ils sont très complémentaires au final et espérons que, alors que le musée peut éveiller l'intérêt d'un visiteur sur une problématique, celui-ci pourra compter sur le travail d'un historien pour s'informer plus en détails et viser une meilleure compréhension de celle-ci. Le musée, de son côté, prône la diffusion d'une grande quantité d'informations dans une meilleure réciprocity alors que l'histoire vise un sujet plus précis et reste plus indépendante, par rapport à l'institution ou aux survivants, sur sa façon de le traiter. On peut reconnaître, quand on lit les écrits de tel ou tel historien, sa façon de réfléchir et ses affiliations méthodologiques. Les textes du musée, eux, sont anonymes et dépourvus des traces qui marquent habituellement le

⁸⁶ Prost, A. *Op. cit.*

travail de l'auteur. Cela fait une grande différence sur la façon de présenter le contenu et son accessibilité.

Finalement, je croyais au début de mes recherches que le musée était comme un copier-coller du travail d'historien pour la recherche et la rédaction du contenu. Or, c'était sans considérer toutes les variables qui font en sorte que le musée doit résumer, sélectionner, couper, choisir, consulter, réécrire, corriger, faire vérifier et approuver, et encore réécrire ce qu'il produit. La liberté du métier d'historien sur le sujet, l'angle à traiter et l'espace pour le faire n'est pas comparable aux réalités du musée. Néanmoins, c'est le moyen d'expression qu'a l'historien qui rend son travail plus accessible⁸⁷. C'est le musée qui se retrouve, somme toute, à enseigner l'histoire que les historiens ont faite. Toutefois, une similitude demeure; celle de s'appuyer sur des sources. Sont-elles vraiment les mêmes ?

⁸⁷ Poulot, D. *Op. cit.*, p. 478.

CHAPITRE IV

LA CRITIQUE DES SOURCES

La provenance des sources ainsi que leur contenu sont la clé de la recherche historique. Qu'elle soit destinée au musée ou au chercheur, la recherche s'appuie sur des documents qui dévoilent des informations sur un sujet. Le présent chapitre tente d'évaluer les similitudes et les divergences entre les sources utilisées par le musée et celles du chercheur. Est-ce que les deux peuvent appliquer la même critique ? Il faut également aborder l'essor d'une « nouvelle » source; la source orale. Quelles craintes l'accompagnent et à quelle critique doit-on la soumettre ? Est-ce plus facile de l'utiliser en muséologie ou en histoire ? Quels enseignements une discipline peut tirer de l'autre et comment mieux intégrer ces sources dans la pratique ? Comment départager le témoin et l'expert dans l'établissement de faits ? C'est sur ces questions que se penche ce chapitre. Loin de prétendre y répondre, je souhaite offrir des pistes de réflexion intéressantes pour aborder la critique de sources, orales ou écrites, différemment.

4.1 La critique des sources

La critique des sources est capitale en histoire. Il est impensable d'accorder de la valeur à un texte sans tout savoir sur lui préalablement. Du moins, c'est ce qu'on apprend dans la formation à la méthodologie historique. Avant d'aborder le contenu du texte, il faut en faire la critique externe. Cela signifie qu'on doit effectuer des recherches sur l'auteur, sur le contexte de sa production, sur les courants de pensée de l'époque et sur les contextes sociaux, politiques et économiques de ce temps. Cela permet de situer l'ouvrage pour comprendre sa portée et son influence. Un écrit sur le pouvoir de la royauté ne sera pas interprété pareillement s'il vient d'Espagne ou de France, s'il a été publié au Moyen Âge

ou après la Révolution française. Connaître l'auteur est aussi primordial. Avant de lire un texte, tout bon historien fait des recherches sur son auteur. D'où vient-il ? Quelle est sa formation ? Où travaille-t-il actuellement ? Quel est son passé universitaire et professionnel ? Ce sont toutes des informations qui aident le chercheur à savoir quelle valeur il peut donner au propos, qui l'aident à déceler des influences extérieures qui peuvent orienter les conclusions du texte. Il en va de même en entrevue. La première question que je posais à mes répondants concernait leur poste et leur rôle dans la zone des pensionnats indiens lors du renouvellement de l'exposition permanente. Je savais ainsi quelles réponses étaient plus valables selon leur degré d'implication dans cet aspect de la recherche ou de la présentation. Antoine Prost nous dit que « toute histoire repose sur l'établissement de faits, à partir d'une critique des sources⁸⁸ ». C'est dire que sans critique, il n'y a pas d'histoire. Ce n'est qu'après qu'on passe à la critique interne où le contenu est évalué en fonction d'autres textes de la même époque. Quelle est l'originalité du document ? En quoi peut-il m'être utile ? Est-ce que d'autres chercheurs ont eu des réflexions similaires ? Quelles ont été leurs conclusions ? On peut alors juger de l'importance de ce texte pour la recherche et le placer dans un contexte plus large pour voir ses forces et ses faiblesses. Tout cela compose la critique de sources si chère à la discipline historique qui en constitue, tout simplement, la base.

Comme nous parlons surtout de sources écrites en histoire, commençons par aborder celles-ci au MCH. La provenance des images et des citations reflètent un grand travail de recherche. En effet, la majorité d'entre elles proviennent d'archives extérieures au MCH. On y retrouve des mentions de fonds d'archives de certaines Églises, de même que de la CVR en grande quantité. Alors que les recherches montrent que la cueillette d'archives a été longue et laborieuse pour la CVR⁸⁹, le MCH ne paraît pas s'être heurté aux mêmes conflits. Il semble tout de même que les employés du MCH qui travaillaient à la réalisation de l'exposition se soient basés en majeure partie sur les archives amassées par la Commission. Ils ont profité de cette vague de recherche pour piger dans les archives

⁸⁸ Prost, A. *Op. cit.*, par. 15.

⁸⁹ Gettler, B. Historical Research at the Truth and Reconciliation Commission Canada. *Op. cit.*, p. 657-658 et Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Op. cit.*, p. 31.

qui ont été réunies. C'est tout-à-fait légitime de s'appuyer sur ce qui a déjà été fait. Mais le travail de réflexion sur la critique de cette source a-t-il été réalisé ? On peut en douter. Alors que les études crient que la CVR a eu des problèmes d'accès à la documentation et très peu de collaboration des Églises⁹⁰, le MCH y a pigé de nombreuses informations. Cela pourrait laisser croire qu'il y a des lacunes dans l'exposition sur les pensionnats indiens. De même, la Commission est mise sur pied dans l'objectif d'établir la vérité, chose plutôt difficile quand on fait face à des obstacles durant la recherche. Qui peut vraiment prétendre établir la vérité de cette façon ? Le rapport concernant le Québec, par exemple, a été écrit par des historiens qui ont reçu plusieurs documents sans savoir qui les avait collectés et comment ils avaient été sélectionnés⁹¹. Dès lors, tout cela ne fait aucun sens pour l'historien qui doit les interpréter. Les employés du MCH qui ont utilisé ces citations en sont-ils conscients ? Oui et non. Ce qu'un de mes répondants me disait, c'est que la critique de cette source ne doit pas remettre en question le drame⁹². Les citations tirées de la Commission portent sur des informations qui ressortent des témoignages. Ils utilisent également les chiffres officiels fournis par la CVR. Ils semblent par contre bien conscients que ces données sont fragmentaires et appelées à changer dans l'avenir, auquel cas l'exposition s'adaptera. On peut donc en comprendre que ce questionnement, si crucial à l'histoire, est de seconde considération en muséologie. Oui, on utilise des sources fiables, là n'est pas la question. Par contre, elles ne sont pas évaluées de la même façon. Quel éclairage cela peut-il nous apporter sur la problématique à présenter ? Cette préoccupation semble plus importante et de toute façon, le musée n'a pas de place à consacrer, à la vue du public, à l'explication de ses sources. L'historien, à l'opposé, doit en prouver la validité.

Ce répondant m'a fait réfléchir sur d'autres aspects de la critique de sources iconographiques ou textuelles davantage pris en compte au musée. Il s'agit de la variété des sources présentées et de leur originalité⁹³. Ce que l'exposition doit présenter, c'est

⁹⁰ Gettler, B. *Historical Research at the Truth and Reconciliation Commission Canada. Op. cit.*

⁹¹ *Ibid.*, p. 661.

⁹² Répondant 2 (entretien réalisé le 19 février 2019)

⁹³ *Ibid.*

une bonne représentativité des citations et de la provenance des sources. Il faut varier, par exemple, la confession des Églises, de même que le territoire traité et l'époque de la source. Ce sont des paramètres qui influencent peu l'historien, car son travail est souvent concentré sur un territoire précis dans une époque donnée. On ne parle pas non plus d'images inédites en histoire. Le chercheur utilise ce qu'il peut trouver et désire plutôt rebondir sur ces informations avec une réflexion originale.

Il est certain que le fait qu'il s'agisse d'histoire du temps présent apporte son lot de problèmes pour l'accès aux sources⁹⁴. Il a fallu, par exemple, chercher à identifier qui se trouvait sur les images pour les diffuser. Comme le sujet est sensible, l'équipe du MCH souhaitait avoir la permission de tous les gens présents sur les images, tant les élèves que les enseignants, pour diffuser des images d'eux dans les pensionnats⁹⁵. Cela allonge les délais et la difficulté de réalisation de l'exposition. Un répondant me mentionnait que ce système de répression a produit des sources souvent fragmentaires. Alors que le reste du MCH se conformait à une méthode de présentation des sources, elle ne pouvait pas s'appliquer aux sources des pensionnats indiens. Parfois, la date, l'endroit ou le contexte manquait. Fallait-il faire de la recherche pour pallier à ce manque ? La décision a été prise que non, car cela représente bien l'anonymat dont étaient victimes les Premiers Peuples dans ce système. Les dépositaires de ces archives n'ont pas trouvé pertinent d'inscrire la provenance, car ce n'était tout simplement pas important pour eux. Cela fait donc partie du message que veut véhiculer le MCH⁹⁶. Lorsque le répondant m'a mentionné cela, j'ai trouvé la réflexion très intéressante. Or, je ne crois pas que le visiteur moyen le remarque. Je crois que cela aurait été très pertinent de le mentionner à quelque part dans la zone, au moyen d'un petit cartel. Cela aurait valu la peine de dire que, dans cette zone, la mention des sources est différente à cause du manque d'informations dans les archives considérant le peu d'importance qu'on accordait aux membres des Premiers Peuples dans ce système. On en revient à l'importance de mentionner les lacunes, souvent significatives, dans les sources en fonction de leur contexte de production.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ Répondant 1 (entretien réalisé le 19 février 2019)

⁹⁶ Répondant 2 (entretien réalisé le 19 février 2019)

On remarque donc, en définitive, la richesse des informations qu'on apprend en allant au-delà du contenu. Alors que l'historien se doit d'évaluer sous toutes ses coutures le contexte de production du document, les musées utilisent les sources pour ce qu'elles ont à montrer. Ils font face à davantage de considérations quant à la représentativité de leurs choix et à tout l'aspect iconographique, souvent absent de la discipline historique. Mais, il a été question précédemment de sources écrites, ou d'archives, provenant souvent d'un « dépôt de vestiges du passé conservés par l'État⁹⁷ ». Il est peut-être temps de remettre en cause la place des archives écrites dans la recherche et d'aller chercher des réponses directement sur le terrain. C'est là que la source orale fait son apparition et tente de retrouver ses lettres de noblesse. Voyons plus en détails à quels défis elle se heurte.

4.2 La source orale : affronter le doute et faire sa place

La source orale mérite son analyse à part. Il y a tellement d'enjeux qui gravitent autour d'elle et remettent en question les fondements de la discipline historique qu'il serait honteux de ne pas lui accorder l'attention qui lui est due. Étant donné les questionnements que ce type de sources soulève en histoire, il faut se pencher sur la façon de les appliquer dans les musées également. C'est un enjeu important et actuel là aussi, car les musées y ont de plus en plus recours dans leurs expositions. L'utilisation des témoignages apporte des doutes et des remises en question dans la recherche. Voyons voir de quoi il en retourne et comment mieux les intégrer dans la pratique.

Comme il était mentionné précédemment, l'historien se méfie depuis longtemps de ce qui n'est pas écrit. L'utilisation d'images pour appuyer son propos ne tient pas une place bien grande dans l'argumentaire de la discipline historique, lorsqu'elle est utilisée⁹⁸. Même pour l'historien de l'art, cette source iconographique vient avec ses limites. Il y a un point au-delà duquel l'interprétation ne peut pénétrer. Il en va de même pour la source orale. Le

⁹⁷ Traverso, E. *Op. cit.*, p. 25.

⁹⁸ Gervereau, L. (2001, décembre). Le musée, source ou moteur de recherche ? *Vingtième siècle, revue d'histoire*. (72), p. 126.

chemin pour sa reconnaissance est long et encore à compléter. C'est causé, avant tout, par le discrédit que lui a donné l'histoire positiviste au XIX^e siècle⁹⁹. On voit son retour uniquement au tournant des années 1970 lorsque les disciplines de l'ethnologie et de la sociologie prennent leur envol. C'est en fait un point tournant pour les sciences humaines, dont l'histoire fait partie. Le sujet est recentré sur l'être humain, et des courants historiques comme l'histoire des mentalités ou la micro-histoire apparaissent la décennie suivante. Comme son nom l'indique, les sciences humaines se concentrent sur l'humain. Le témoignage trouve peu à peu sa place dans la recherche historique à ce moment, mais la méfiance des anciennes écoles laisse des marques. La création de l'Institut d'histoire du temps présent en 1979 établit le recours aux témoins comme légitime. Ceux-ci viennent alors confronter certains historiens. Le débat est alors lancé. Qui détient la vérité¹⁰⁰ ? Quelle valeur faut-il accorder à la parole du témoin ? Voyons quelques craintes qui marquent l'utilisation du témoignage en histoire et leur parallèle avec le musée. Ensuite, il sera question d'un pas lent, mais résolu, vers une meilleure intégration de ce type de sources.

Commençons d'abord par une citation de Pierre Nora, datant de 1989, qui résume assez bien ma perception des risques liés aux sources orales en histoire. Nous approfondirons quelques aspects par la suite et verrons comment certains préjugés que j'avais ont été modifiés.

La mémoire collective agit à la manière de celles des individus. Elle emmagasine, sélectionne, oublie, refoule et hiérarchise pour dégager les continuités, signifier des ruptures ou établir des cohérences selon les exigences du présent. [...] La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et, à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstitution toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus, une représentation du passé¹⁰¹.

⁹⁹ Manigand, C. (2015). Archives orales. Dans Gauvard, C. et Sirinelli, J.-F. *Op. cit.*, p. 32.

¹⁰⁰ Pierron, J.-P. *Op. cit.*, p. 138.

¹⁰¹ Desvallées, A. et Mairesse, F. *Op. cit.*, p. 621.

Le témoignage devient donc, en quelque sorte, l'utilisation du souvenir comme source. Il est influencé par une myriade de variables dans le temps, entre le moment de sa perception et de sa déclaration. Il est, en clair, impossible de revivre exactement ce qui a été vécu pour l'inclure à la recherche¹⁰². Comme pour l'image, il y a une part du témoignage qui sera toujours inatteignable. Le fait qu'il soit malléable, consciemment ou non par son dépositaire, apporte aussi son lot d'interrogations quant à son usage. Le témoignage permet surtout de connaître la signification que l'acteur donne à ses actions et à celles des autres¹⁰³. Il est impossible de prétendre avoir un accès direct, par le biais du témoignage, à des actions rendues sans la moindre interprétation.

Dans un article, on parle plutôt de « mentefact¹⁰⁴ », cette trace immatérielle qui est toujours unique. Si la même question était posée quelques minutes, jours ou années plus tard, la réponse serait chaque fois différente. Ariane Blanchet-Robitaille dit d'ailleurs que ce type de contenu au musée vient enrichir l'exposition par son caractère documentaire et dynamique¹⁰⁵. Son choix de mots est pertinent ici je crois. Il est question, effectivement, d'enrichissement. Cela vient ajouter quelque chose au texte, mais ne constitue pas nécessairement le fondement de l'exposition. La chercheuse mentionne aussi que, malgré la subjectivité de l'auteur, ces récits peuvent être des ouvertures pour de la nouvelle recherche¹⁰⁶. On peut l'utiliser pour rebondir sur un autre sujet ou explorer des avenues inédites sur un sujet déjà traité. Elle fait également ressortir un aspect de la critique de la source orale très important à considérer. Il s'agit du contexte de livraison du témoignage. Le répondant ne livre pas le même discours sur le même sujet selon la personne devant qui il se trouve ou à qui s'adresse le message¹⁰⁷. On ne parle pas de la même façon à un large public qu'à un public de connaisseurs. On ne mentionne pas les mêmes événements si on s'adresse à des amis ou à des chercheurs. On ne parle pas des mêmes aspects si on est enregistré ou non. Voilà encore d'autres variables qui viennent modeler le témoignage

¹⁰² Ricœur, P. *Histoire et Vérité. Op. cit.*, p. 36.

¹⁰³ Aron-Schnapper, D. et Hanet, D. (1980, janvier-février). D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales. *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 35^e année (1), p. 186.

¹⁰⁴ Blanchet-Robitaille, A. *Op. cit.*, p. 58.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 60.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 61.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 62.

qu'il faut prendre en compte dans la critique de ce type de sources. Ainsi, il devient nécessaire de chercher à croiser les informations obtenues avec celles d'autres sources pour en vérifier la validité¹⁰⁸. On en vient, encore une fois, à faire la critique externe, puis interne, du témoignage en le traitant comme un document écrit. C'est du moins les conseils que j'ai vu dans mes recherches. Mais est-ce vraiment applicable dans le cas à l'étude ici, alors qu'il est question de survivants d'un génocide culturel ?

Un sujet de cette nature limite, en effet, ce qu'on peut en dire. La grande signification accordée à la parole des survivants, qui peuvent enfin s'exprimer et se libérer de ce lourd fardeau, réduit le spectre des questions sur lesquelles le témoignage devrait être évalué. Corn tassel mentionne le concept du *storytelling*, qui peut permettre de rétablir la dignité de ceux qui le pratiquent¹⁰⁹. Il devient alors impossible de dire que la victime a tort. Ce lourd bagage livré dans les récits des victimes empêche toute discussion. C'est d'ailleurs une critique que font certains auteurs sur la CVR. L'importance d'en parler est unanime, mais le fait de le faire au cours d'audiences publiques ne permet pas d'entendre une pluralité d'expériences¹¹⁰. Qui oserait aller contredire des récits si déchirants ? De même, l'objectif de la Commission d'établir la vérité¹¹¹, et non d'explorer les faits historiques ou autre formulation moins drastique, a pour conséquence de polariser les discours¹¹². Plus, le fait que la CVR soit née d'un litige oriente forcément le discours¹¹³. Comme nous le disions plus tôt, le projet de l'interlocuteur modifie toujours le message du témoin. On obtient donc de très touchants et sincères témoignages à la CVR, mais peu représentatifs de la réalité complète, toute allégeance confondue, des pensionnats. Un historien a d'ailleurs travaillé à la rédaction du rapport sur le Québec pour la CVR. Il parle, dans un article, des difficultés rencontrées au cours de ce processus et de l'importance des témoignages. Cela n'avait aucun sens, pour lui, de livrer son rapport avant que les audiences pour entendre des survivants n'aient eu lieu au Québec. C'est pourtant ce

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ Corn tassel, J. *et al.* *Op. cit.*, p. 146.

¹¹⁰ Gadoua, M.-P. et Niezen, R. *Op. cit.*, p. 23 et Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Op. cit.*, p. 12, 16.

¹¹¹ Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Op. cit.*, p. 27.

¹¹² Gadoua, M.-P. et Niezen, R. *Op. cit.*, p. 29.

¹¹³ Gettler, B. Historical Research at the Truth and Reconciliation Commission Canada. *Op. cit.*, p. 642.

qu'on lui a demandé et il qualifie lui-même son rapport de « colonial¹¹⁴ » puisqu'il ne se base que sur des documents écrits.

La parole a en effet ce pouvoir de libération qui permet aux victimes de corriger de fausses histoires ou des préjugés. Elle est capitale pour la capacité d'action de la personne, qui l'utilise comme acte de résistance¹¹⁵. Malgré cela, il y a des limites à ce que le musée peut faire pour être porteur de ces messages. Avec son espace restreint, la zone des pensionnats indiens présente un portrait global et représentatif de cette histoire, en mettant en évidence les grandes lignes, mais ne peut pas tout dire. C'est dans son souci de représentativité que le MCH a fait la critique de ses sources pour écarter les extrêmes. Au risque de heurter certains survivants, l'équipe a choisi de mettre de l'avant ce qui se rapproche de la réalité du plus grand nombre, ou du moins, ce qui donne un meilleur portrait de ce système d'extermination culturelle. Le MCH a aussi mené une série d'entrevues avec des survivants¹¹⁶, car ce sont eux les experts de leur vécu¹¹⁷. Ils s'inscrivent ainsi de cette « ère de l'individu¹¹⁸ », une expression de Jean-Philippe Pierron qui met en évidence l'urgence de récolter des témoignages de nos jours. Ce philosophe soulève des bons points de réflexion sur les problématiques liées à l'appel de témoins. Nous les observerons rapidement avant de voir les craintes qui persistent dans la pratique historique et comment les surmonter.

Faisant écho à Ariane Blanchet-Robitaille, Pierron dit que « le témoignage ne prétend pas en dire plus, dans une stricte approche informationnelle et documentaire, mais le dire mieux¹¹⁹ ». La source orale apporte ainsi une émotion utile au musée dans sa stratégie communicationnelle avec le visiteur. Pour l'historien, le témoignage est intéressant à cause de la proximité qu'il offre avec l'objet d'étude, mais « la sincérité du témoignage

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 663-664.

¹¹⁵ Comtassel, J. *et al. Op. cit.*, p. 147 et Pierron, J.-P. *Op. cit.*, p. 16.

¹¹⁶ Pour une analyse plus approfondie des conditions de réalisation des entrevues menées par le Musée canadien de l'histoire, voir Clements, B. *Op. cit.*

¹¹⁷ Répondant 1 (entretien réalisé le 19 février 2019)

¹¹⁸ Pierron, J.-P. *Op. cit.*, p. 12.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 14.

n'en garantit pas la vérité¹²⁰ ». Rares sont ceux qui oseront dire cette phrase à voix haute, surtout dans le contexte qui nous préoccupe. Elle n'en demeure pas moins vraie il ne faut pas la perdre de vue dans notre analyse. Paul Ricœur, qui réfléchit beaucoup sur la mémoire, dit ceci :

La critique du témoignage des survivants est la plus difficile à exercer, en raison même de la confusion inextricable entre quasi-présent, ressouvenu tel qu'il fut vécu au moment de l'événement, et la reconstruction fondée seulement sur des documents, sans compter les distorsions inhérentes à la sélection intéressée – et même désintéressée – opérée par la mémoire¹²¹.

Cela met en relief la délicatesse à traiter de ce sujet et de ces témoignages, mais de la non moindre nécessité de critiquer, ou du moins de réfléchir, sur le passé de ce témoin et du contenu de son récit. Il faut aussi penser à l'objectif du témoin qui lutte sans cesse contre l'incrédulité des receveurs et leur volonté d'oublier les aléas de l'histoire¹²². C'est cet ensemble de thèmes qui nous aide à réfléchir sur l'utilisation du témoignage et la façon de le traiter. Dans quels paramètres faut-il les intégrer aux expositions et comment vaincre l'héritage historiographique qui se méfie du témoin en histoire ?

À l'époque de Braudel et de Labrousse, l'histoire ne considère pas le pouvoir d'action des acteurs¹²³. Pis encore, elle considère qu'un peuple sans écriture est un peuple sans histoire¹²⁴. Le pas est donc immense devant la réalité autochtone qui possède une histoire riche, basée sur la tradition orale. Pour l'historien, recourir à des récits oraux l'empêche de tracer des portraits généraux des situations ou encore, de tirer des conclusions fiables. L'utilisation du témoignage en histoire pose donc le problème précis que sa singularité est contradictoire avec l'objectif du travail historique¹²⁵. Gérard Noiriel mentionne

¹²⁰ *Ibid.*, p. 132.

¹²¹ *Ibid.*, p. 134.

¹²² Ricœur, P. *La mémoire, l'histoire, l'oubli. Op. cit.*

¹²³ Lepetit, B. *Op. cit.*, p. 114.

¹²⁴ Le Goff, J. (2001). *Histoire et mémoire*. Paris : Gallimard. (1988), p. 298.

¹²⁵ Lepetit, B. *Op. cit.*, p. 118.

également le risque que l'histoire serve à réhabiliter une situation au lieu de chercher à la comprendre, à l'expliquer et à diffuser un esprit critique sur celle-ci¹²⁶. C'est un risque auquel nous pourrions sembler être confrontés pour la zone des pensionnats indiens au MCH. Par contre, il ne s'applique pas au musée où on peut, complètement en accord avec le mandat de l'institution, présenter des faits dans le but de réhabiliter un groupe malmené par la trame historique nationale dominante jusque-là. Il faut donc, de ce pas, que l'historien fasse « l'inventaire des archives du silence¹²⁷ ». C'est le temps de reconnaître la richesse du témoignage dans toute sa singularité, de retourner aux débuts de l'histoire, alors qu'Hérodote fondait la discipline sur la primauté des témoignages¹²⁸. Comment faut-il encadrer cette intégration dans la discipline historique ?

La richesse du témoignage se trouve entre autres dans la grande variété d'informations qu'il transmet. C'est la possibilité d'entendre de nombreux points de vue sur une situation, de les croiser et de les comprendre. Or, c'est aussi d'ouvrir la discipline de l'histoire à des profanes, à des témoins qui ont leur expérience comme bagage. Jacques Le Goff, grand historien, parle positivement de l'intégration de ce type de sources à la recherche, mais à condition de connaître le rôle et le parcours du « diseur d'histoire » comme il l'appelle¹²⁹. C'est bien important pour savoir ce qui a influencé sa mémoire et sa perception des choses. Encore, il suffit de prendre de la distance et avoir de la rigueur pour traiter le témoignage comme une source écrite¹³⁰. Il ne faut pas laisser le sujet ou les émotions nous envahir. Je crois effectivement qu'une telle approche est faisable et souhaitable dans la discipline historique. Il y a des tonnes de sujets qui peuvent être abordés différemment en recourant aux témoins. Par contre, cela nécessite évidemment d'être capable de prendre un certain recul et de ne pas avoir peur d'évaluer la source indépendamment du sujet qu'elle aborde. Il n'y a pas de raison d'accorder plus de valeur, compris ici dans le sens de validité, à un sujet à cause de la sensibilité qu'il soulève.

¹²⁶ Noiriel, G. *Op. cit.*, p. 20.

¹²⁷ Le Goff, J. *Op. cit.*, p. 302.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 307-308.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 304.

¹³⁰ Bouvier, J.-C. *et al.* (1985). Une redécouverte de l'oral. [Chapitre de livre]. Dans Bouvier, J.-C. *et al.* (dir.). *Tradition orale et identité culturelle. Problèmes et méthodes*. Paris : C.N.R.S. Éditions, par. 12.

Chaque témoignage contient des déformations et son lot de vérité. « La production du travail historique repose sur le témoignage, toujours incertain mais jamais réductible à l'arbitraire¹³¹. » Cette citation d'Olivier Mongin est pleine de sagesse et met en perspective ce qui a été dit précédemment. Le témoignage, écrit ou oral, est incertain. Le témoignage est un produit humain et donc, est formé d'influences et d'expériences. Néanmoins, il n'est pas qu'un aléa de la mémoire, qu'une dérive de l'imaginaire. Le témoignage se base sur des faits bien réels. Il est modelé par des situations issues de la réalité.

La différence, entre l'écrit et l'oral, repose souvent sur le moment où le discours est livré. Alors que la source écrite a été couchée sur papier il y a bien longtemps, elle reflète le contexte de cette époque lointaine qui peut aussi être interprété¹³². De son côté, la source orale est livrée récemment et s'est modifiée depuis. Elle reflète le contexte actuel, les débats qui animent l'espace public de nos jours. L'enseignement est tout aussi valable, mais différent. « Tout ce que l'homme dit ou écrit, tout ce qu'il fabrique, tout ce qu'il touche peut et doit renseigner sur lui¹³³. » C'est le grand historien Marc Bloch qui nous dit ici que la connaissance de l'histoire est toujours indirecte¹³⁴. C'est une science « par traces ». L'historien interprète ce qui lui parvient depuis toujours. Pourquoi en irait-ce autrement avec le témoignage oral ? Chaque source qui est parvenue à l'époque contemporaine est une perception d'autrui, l'idée de quelqu'un d'autre qui a jugé sa pertinence ou son utilité pour la postérité. Chacune de ces traces est perceptible et c'est le travail de l'historien de les interpréter et de les comprendre. Ce dernier voit le portrait que le témoin veut lui faire voir, et doit tenter de comprendre ce qui forge ce portrait, ce qui l'influence et le modèle¹³⁵. L'historien doit accepter, pour interpréter le témoignage, de partager son monopole sur la reconstitution du passé¹³⁶. Il doit accepter qu'il ne peut pas

¹³¹ Mongin, O. *Op. cit.*, p. 154.

¹³² Melchior, H. (2016). L'historien du temps présent à l'épreuve du témoignage oral, une source historique changeante par nature ? [Chapitre de livre]. Dans Droit, E. *et al.* (dir.). *Penser et pratiquer l'histoire du temps présent. Essais franco-allemands*. Paris : Presses Universitaires du Septentrion. p. 47.

¹³³ Bloch, M. *Op. cit.*, p. 78.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 68.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ Melchior, H. *Op. cit.*, p. 46.

trouver seul toutes les informations dont il a besoin et qu'un autre humain, qui ajoutera sa subjectivité et ses influences au projet, soit nécessaire pour avancer.

Ce changement dans la pratique est toujours en cours, alors que la discipline reconnaît peu à peu les limites de ses procédés traditionnels¹³⁷. Le musée, de son côté, se voit beaucoup moins confronté à cette réflexion à cause de sa nature. Le recours aux témoignages et aux citations de témoins fait depuis plus longtemps partie de sa pratique quotidienne. C'est une façon intéressante de faire le pont avec le passé que de citer des personnages historiques dans l'exposition. Le risque est toujours le même, mais doit être traité durant la recherche; celui de bien connaître le contexte de la déclaration. Ainsi, encore plus que dans le travail historique, le musée doit se renseigner sur l'époque d'où proviennent les citations ainsi que sur les personnes qui les ont dites. L'histoire a ce luxe de pouvoir présenter ces informations, alors que la citation au musée a le rôle de tout dire en peu de mots. C'est la phrase choc qui résume une époque, une politique, un conflit par quelques mots bien choisis. Les risques de citation hors contexte sont grands. De même, le fait de choisir un tout petit extrait d'une entrevue laisse craindre au témoin que son propos puisse être dénaturé. Il faut donc être très consciencieux quant aux choix effectués dans ce domaine.

Une des limites de ce type de sources est que les informations sont souvent invérifiables. C'est ce qui fait tant peur aux historiens. Tous reconnaissent maintenant la proximité qu'offre le témoignage, mais l'historien est habitué de croiser ses recherches avec d'autres auteurs pour évaluer la validité des informations. Ici, le témoin vient combler un vide. Dans le cas des Premiers Peuples, il n'y a justement pas de documents écrits pour vérifier les informations¹³⁸. C'est de la recherche fondamentale, basée sur les souvenirs d'individus. La critique reste donc limitée. On peut comparer les témoignages entre eux,

¹³⁷ Traverso, E. *Op. cit.*, p. 15.

¹³⁸ Bouvier, J.-C. *et al. Op. cit.*, par. 33.

ou encore élargir la recherche aux représentations de ce passé pour combler ce vide¹³⁹. C'est une autre façon de rebondir sur le sujet vers des thèmes de recherche potentiels.

Le travail avec le témoignage est parsemé de doutes. Un peu comme un juge, l'historien, un tiers absent, doit juger de la validité de ce que le témoin lui raconte¹⁴⁰. Forcément, le domaine judiciaire a influencé la livraison des témoignages en général. Combien avons-nous vu de faux témoignages, d'avocats détruisant les témoins sur la base de leurs compétences à rendre compte des faits dont ils se déclaraient eux-mêmes témoins ? Cela a certainement eu une grande influence sur le métier d'historien aujourd'hui qui se veut une science du doute, de l'évaluation et de la contre vérification. Cela ne devrait pas, néanmoins, l'empêcher d'accorder une grande valeur au témoignage qui, au contraire du système judiciaire, ne sert pas à condamner. L'histoire veut comprendre et expliquer, le musée veut communiquer et émouvoir. « Le musée permet aux témoins et entrepreneurs muséaux de stabiliser leur discours collectif tout en lui offrant un outil apte à être pérennisé et transmis¹⁴¹. » Nous revenons ici au poids que le musée peut donner à des revendications, pour permettre à des groupes d'être entendus. De son côté, bien qu'elle ne veuille pas être ainsi instrumentalisée, l'histoire pourrait utiliser les témoignages pour enrichir ses interprétations.

Finalement, le témoin livre *sa* vérité sur un événement¹⁴². Peu importe l'utilisation qui en est faite, dans le musée ou par l'historien, il faut surtout être conscient de cela. Le témoignage n'est pas la porte d'accès à des données empiriques, mais à la réalité vue par quelqu'un qui rend compte de son expérience. Elle n'est souvent pas vérifiable, très influençable, singulière et non généralisable, mais oh combien riche. Qui détient la vérité ? L'historien ou le témoin ? Pour tout dire, il faut comprendre qu'il n'y a pas de vérité sans collaboration de l'un avec l'autre, autrement il y aura un récit incomplet.

¹³⁹ Melchior, H. *Op. cit.*, p. 54.

¹⁴⁰ Ricœur, P. *La mémoire, l'histoire, l'oubli. Op. cit.*, p. 205.

¹⁴¹ Louvier, P. *et al. Op. cit.*, p. 184.

¹⁴² Traverso, E. *Op. cit.*, p. 19.

4.3 Conclusion

Les sources orales et écrites comportent toutes deux leur lot de biais et seule une rigoureuse critique, externe et interne, permet d'en être conscient et de composer avec ceux-ci. Dans tous les cas, lorsque c'est possible, il faut recroiser les informations et douter. Cette façon de faire est plus délicate, même difficile, à faire avec les survivants des pensionnats indiens, qui témoignent pour libérer leur conscience, un peu de manière thérapeutique. C'est le travail de l'historien, peut-être davantage que du muséologue, que de prendre de la distance pour évaluer avec rigueur ce qui a été dit. Pierron disait : « Mais, si en histoire le témoignage ne suffit pas, sous peine de nous noyer sous le *pathos* de l'émotion, inversement, le témoignage tempère l'exigence d'universalité de l'historien en convoquant une irréductible singularité¹⁴³. » On voit bien le parallèle entre les deux disciplines dans cette citation. D'un côté, le musée peut se permettre d'utiliser l'émotion pour transmettre des faits et peut utiliser des témoignages d'expériences singulières pour refléter son propos. De l'autre côté, l'histoire, qui a un objectif plus globalisant, se voit confrontée à cette singularité des témoignages¹⁴⁴, alors que chacun d'eux est unique. Dans cette discipline, le témoignage est donc davantage utilisé pour en apprendre plus sur le contexte où il a été produit ou sur les influences de la mémoire. L'histoire, cette science du contexte, voit autant de valeur dans ce qui entoure le témoignage que ce qu'il contient. C'est cela qui rend la réflexion si longue et épineuse. Le musée et l'histoire, dans des paramètres bien différents et en tenant compte de bien des variables, doivent utiliser les témoignages comme sources d'apprentissage, en étant conscients de ses limites et de la bonne façon de les utiliser.

¹⁴³ Pierron, J.-P. *Op. cit.*, p. 150.

¹⁴⁴ Traverso, E. *Op. cit.*, p. 23.

CHAPITRE V

LES PARAMÈTRES DE PRÉSENTATION, UNE VARIABLE IMPORTANTE

Alors que le chapitre précédent met en relief les avantages offerts par la discipline historique sur l'évaluation des sources et sur la liberté, dans le temps et dans le contenu, dont l'histoire bénéficie, ce chapitre aborde un autre angle plus à l'avantage de la muséologie. La présentation matérielle ainsi que les moyens utilisés dans les expositions pour appuyer le message sont la clé de notre analyse pour comparer l'histoire et la muséologie, leurs pratiques, leurs impacts et leurs raisons d'être. Voyons davantage ce que nous entendons par là.

5.1 Différentes réalités matérielles

Cette première section se penche sur les liens entre l'exposition, partie intégrante de la muséologie, et l'histoire. Le questionnement est inspiré par celui de Laurent Gervereau qui se demande si nous avons vraiment besoin des musées d'histoire et s'il s'agit vraiment du meilleur outil pour diffuser cette discipline¹⁴⁵. Ces questions, fort intéressantes, méritent qu'on s'y attarde. Il décrit lui-même ce type de musées comme des endroits qui présentent des interrogations problématiques¹⁴⁶. Comme le disait Bernard Deloche précédemment, le musée n'offre pas de réponses toutes faites. Il informe et fait réfléchir. Est-ce vraiment la meilleure façon de renseigner les visiteurs ? Cela dépend certainement du type de visiteurs. Celui qui va au musée sans attentes, pour apprendre et s'informer, risque d'en ressortir avec des nouvelles connaissances et satisfait. Or, mon

¹⁴⁵ Gervereau, L. (2012). Avons-nous besoin de musées d'histoire ? Essai de typologie comparée et perspectives. [Chapitre de livre]. Dans Pénicaud, E. et Toscano, G. (dir.). *Lieux de mémoire, musées d'histoire*. Paris : La documentation Française. p. 14.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 18.

expérience de quatre années de travail dans un musée m'a appris que plusieurs visiteurs viennent au musée pour approfondir certaines connaissances. J'entends par là qu'ils ont, par exemple, entendu parler de la présence autochtone sur le territoire, ou ont un travail scolaire à faire sur les métiers d'autrefois, et viennent au musée faire leurs recherches. Compte tenu des deux chapitres précédents, cela pose un problème. Nous avons déjà montré que le musée soulève des questions, mais ne prétend pas y répondre. Le message y est simplifié à cause de la limite de mots. Le musée se dédie donc, le plus souvent, au premier type de visiteur et souhaite soulever son intérêt sur certaines problématiques ou sur des événements marquants. En comparaison avec l'histoire, le musée ne sert pas à approfondir ses connaissances. Toute personne ayant ce but devrait plutôt se diriger vers des centres d'archives ou des bibliothèques pour consulter des historiens qui, non limités par la quantité de mots ou le frein de ne pas tirer de conclusions, se sont penchés sur la question. La fonction même des deux disciplines diffère ici totalement et se reflète dans leur réalité matérielle.

Ces différentes réalités sont aussi le reflet des différents types de public. Le musée attire un spectre plus large de visiteurs. Petits et grands, profanes et connaisseurs, tous sont curieux de visiter des musées. Ils orientent le niveau de langage utilisé dans l'exposition¹⁴⁷. Le chercheur est, par contre, porté à approfondir ses recherches dans les livres. C'est là que le musée peut servir à soulever l'intérêt du visiteur moins connaisseur également. L'histoire devrait alors permettre à toute personne désirant en apprendre davantage de se renseigner. Par contre, par sa scientificité, l'histoire a de quoi repousser ceux qui ne la connaissent pas. Il serait intéressant, sur ce point, d'approfondir la recherche en questionnant les historiens sur le rôle qu'a le musée par rapport à la discipline historique selon eux. Le voient-ils comme un atout, un complément ou un ennemi ? Selon moi, il s'agit d'un atout dans le sens où le musée a la possibilité de poser des interrogations sur lesquelles les historiens peuvent se pencher. Il présente aussi les éléments d'une façon interactive qui peut alors soulever davantage l'intérêt que le livre d'histoire dans les librairies. Qui sait, le visiteur voudra peut-être poursuivre son

¹⁴⁷ Répondant 1 (entretien réalisé le 19 février 2019)

éducation avec ledit livre par la suite, auquel cas ces deux disciplines seront complémentaires. Il se place par contre en ennemi par son accessibilité et sa prétention à produire du contenu historique alors que la méthodologie est tout autre, comme nous l'avons vu.

La façon de naviguer dans le contenu reflète aussi cette réalité matérielle divergente. Alors que, au musée, le visiteur est interpellé par du contenu interactif, il est aussi impliqué physiquement. Toute la réalité de la visite muséale, du visiteur qui a faim à celui qui manque de temps, nuit à la transmission du message. Il est connu dans le milieu muséal que le visiteur moyen accélère plus il avance dans la visite et porte de moins en moins attention au contenu¹⁴⁸. Cela fait réfléchir pour la zone des pensionnats indiens, d'ailleurs, qui se situe dans la galerie 3, vers la fin de l'exposition. On peut se demander à quel point les visiteurs portent attention à un contenu de cette importance, alors qu'ils approchent de la fin et ont déjà visité deux immenses salles. À l'opposé, l'ouvrage historique peut être consulté n'importe quand, en mangeant et assis bien confortablement, en lisant le chapitre qui nous intéresse le plus en consultant la table des matières. Ce point est donc très important à considérer dans la comparaison. Malgré tout, cet aspect d'interactivité et de la visite *in situ* à de nombreux avantages pour rejoindre le visiteur et transmettre son contenu peut-être plus efficacement que l'ouvrage historique. Voyons l'importance de l'ambiance, paramètre dont bénéficie l'exposition à plusieurs égards et manque à l'historien.

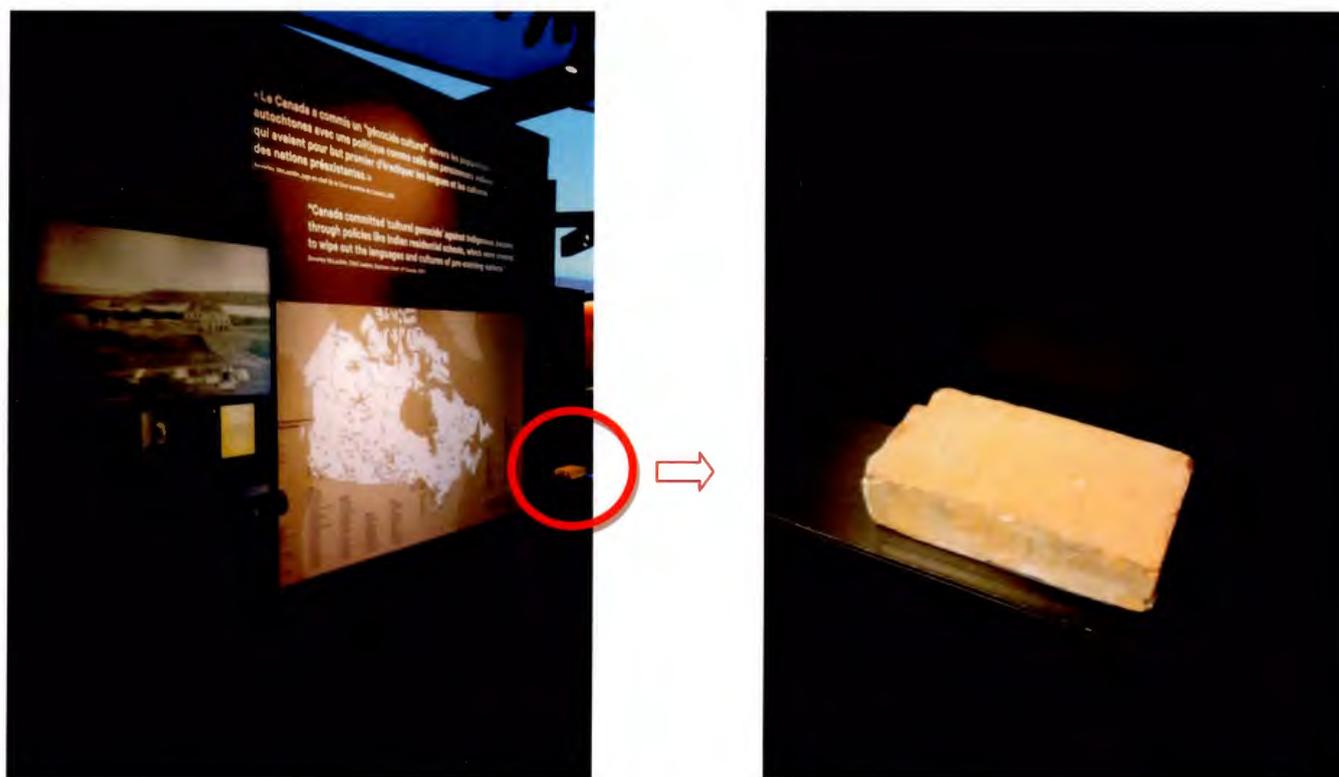
5.2 L'ambiance au service du message

L'exposition muséale est un ensemble complexe de composés, mis en relation pour produire du sens. Chaque objet, selon sa position dans l'espace, en lui-même et par rapport aux autres, est producteur de sens pour le visiteur¹⁴⁹. Celui-ci le perçoit parfois,

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ Desvallées, A., Schärer, M. et Drouguet N. *Op. cit.*, p. 161.

alors que la signification peut se révéler à lui inconsciemment à d'autres reprises. La vitrine indique par exemple un objet dédié à la contemplation, alors que deux objets à proximité l'un de l'autre indiquent au visiteur la nécessité de les mettre en comparaison. L'absence de vitrine ou d'indication peut souffler au visiteur le droit de toucher l'objet, comme la brique présentée dans la zone des pensionnats autochtones.



Figures 4 Un exemple d'objet qu'il est possible de toucher dans l'exposition.

(Photos prises par Marie-Pier Rioux, le 5 janvier 2019)

Ces systèmes produisent des émotions chez le visiteur alors qu'il peut percevoir l'aura de l'objet authentique et/ou entrer directement en contact avec lui, avec ce passé difficile. À l'opposé, la discipline historique ne souhaite pas soulever de tels sentiments. C'est tout le contraire de sa prétention à l'objectivité et à la description d'une « science ». Ce caractère l'empêche d'être mise en scène car l'histoire vise uniquement l'explication et la

compréhension. La sensibilité n'a pas sa place dans la discipline historique. Elle ne recourt donc pas à des objets ou à une ambiance quelconque. Voyons tout de même de quoi peut se prévaloir la muséologie selon les aspects matériels et immatériels qui caractérisent la transmission de son message. Nous verrons aussi dans quels cas l'histoire s'en rapproche ou s'en démarque.

Par le concept d'aspect matériel, on entend ce qui est concret, comme les images, les murs, la grosseur des textes etc., ce qui établit la scénographie de l'exposition. Il est possible de les interpréter en observant les régimes d'opposition qu'ils mettent en œuvre. On voit, par exemple, que les images sont en noir et blanc au début, puis deviennent en couleurs quand on parle des séquelles dans le temps présent des survivants. Cela appuie le message que le MCH souhaitait diffuser, celui de suivre le parcours des enfants. Pour cette même raison, il n'y a pas d'images des élèves devenus adultes avant la section des conséquences¹⁵⁰. La symbolique des images, de même que l'importance de leur grandeur par rapport aux autres, n'est souvent pas perçue par le visiteur, mais permet inconsciemment une meilleure immersion dans la zone. À l'opposé des citations personnelles, la carte du Canada où est indiqué l'inventaire des pensionnats vient contrebalancer cette singularité pour montrer l'ampleur du phénomène¹⁵¹. Alors que l'histoire n'utilise que très peu d'images, elle s'appuie souvent sur des cartes pour une meilleure visualisation et évaluation des événements. On retrouve donc ici une stratégie commune aux deux disciplines, celle d'illustrer avec des cartes.

Cette impression de grandeur est aussi perceptible dans l'ensemble de l'exposition permanente par le grand dôme de couleur claire qui sert de toit¹⁵². Il symbolise l'immense territoire du Canada et sa grande histoire. Cela devenait une contrainte pour la section des

¹⁵⁰ Répondant 1 (entretien réalisé le 19 février 2019)

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² Amyot, C., Leblanc, L. et Morrison D. *Op. cit.*, p. 12.

pensionnats indiens, car cette histoire est sombre. L'idée est alors venue d'installer un filet noir pour assombrir le tout¹⁵³.



Figure 5 Le filet noir assombrit la sous-zone.

(Photo prise par Marie-Pier Rioux, 5 janvier 2019)

Cela fait en sorte que le visiteur sent que l'ambiance est plus lourde, ou du moins différente, et a presque l'impression d'être enfermé. Cela est réaffirmé par le régime d'opposition entre les couleurs des murs et des panneaux entre cette zone et la suivante. Alors que les couleurs sont sombres au début, noir et beige, on passe ensuite à la zone de l'affirmation culturelle où l'orange, le rouge et le jaune dominant¹⁵⁴. Ce n'est qu'en

¹⁵³ Répondant 1 (entretien réalisé le 19 février 2019)

¹⁵⁴ Répondants 1 et 2 (entretiens réalisés le 19 février 2019)

observant ces sections l'une par rapport à l'autre qu'on peut déceler l'importance de ce contraste et sa signification.



Figures 6 Les couleurs créent des ambiances différentes.

(Photos prises par Marie-Pier Rioux, le 5 janvier 2019)



Dans l'analyse de l'exposition, il convient aussi de regarder les différents niveaux de lecture¹⁵⁵. Clements, dans le cadre de sa thèse, a remarqué que les citations plus sensibles se trouvaient en hauteur, moins accessibles aux enfants¹⁵⁶. Il faut aussi porter une attention particulière à la grandeur des éléments. Les grandes images ou les gros titres

¹⁵⁵ Louvier, P. *et al. Op. cit.*, p. 162.

¹⁵⁶ Clements, B. *Op. cit.*, p. 90.

veulent attirer l'attention du visiteur et témoignent de l'importance du propos. Les cartels, plus petits, agissent comme complément d'information. Ainsi, par exemple, la petite fille avec la robe présentée juste en dessous viennent saisir le visiteur dès son entrée dans la zone.



Figure 7 La petite fille et sa robe accueillent le visiteur à l'entrée de la section sur les pensionnats indiens.

(Photo prise par Marie-Pier Rioux, 5 janvier 2019)

Cette stratégie n'est pas utilisée en histoire non plus. L'historien ne juge pas de la valeur des éléments de cette façon. Il les inclut dans son analyse, ou pas, à cause de sa critique de la source, non pas pour marquer la sensibilité du lecteur. Cela dit, l'historien n'est pas non plus confronté à l'utilisation d'images et à la grandeur à leur donner par rapport au texte. Il serait par contre intéressant d'approfondir comment se fait la sélection de la couverture des ouvrages historiques, qui présente parfois des images, et de leur signification en lien avec le texte.

Le parcours de l'exposition est semi-dirigé. Le visiteur se trouve contraint de visiter cette section s'il suit l'exposition. Or, deux ouvertures dans les cimaises permettent aux visiteurs de sortir et de revenir dans l'exposition plus loin en sautant précisément le récit des Premiers Peuples¹⁵⁷. Est-ce une contrainte d'évacuation en cas d'urgence ou à cause de la difficulté de cette histoire ? Je me le demande. Au sein même du récit des Premiers Peuples, on trouve un parcours d'abord dirigé dans le cheminement de l'enfant au pensionnat, puis le parcours fait un cercle dans la section de l'affirmation culturelle¹⁵⁸. Le visiteur est alors libre de le faire dans l'ordre qui lui plaît. Cela fait penser, pour cette dernière section, à la lecture d'un ouvrage historique qui peut se faire selon les chapitres ou selon l'intérêt. Or, il est toujours mieux de le lire au complet et dans l'ordre pour bien comprendre le cheminement de l'auteur et son argumentation. Il en va de même, selon moi, pour l'exposition. Je préfère de loin un parcours dirigé qui aide à comprendre la succession logique des éléments. Le visiteur se sent moins perdu et est pris en charge. Peut-être est-ce seulement à cause de ma formation en histoire, qui sait ?

L'histoire, de ce fait, n'est pas soumise aux mêmes contraintes quant à sa matérialité. L'histoire comme science présente les résultats de réflexions et de recherches, sans plus. L'exposition, quant à elle, veut guider le visiteur, le faire réfléchir, le faire ressentir, le mettre en contact avec son passé et lui indiquer ce dont il doit se souvenir. Sans qu'il en soit conscient, le musée a choisi pour lui les éléments marquants et les lui a présentés de façon à ce qu'il soit attiré à eux et les enregistre. Cependant, il n'y a pas que la grandeur et l'emplacement des objets, des images et du texte qui importent, il y a aussi de nombreux aspects immatériels qui entrent en jeu.

Ce qu'on remarque rapidement dans cette zone, c'est la présence de sons. Ceux-ci sont mixtes car les sons de deux zones se superposent, dans une très belle symbolique selon moi. D'abord, les témoignages présentés dans la sous-section des séquelles sur la vie

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 91.

¹⁵⁸ Répondant 2 (entretien réalisé le 19 février 2019)

actuelle des survivants sont diffusés sans écouteurs. On entend donc ces résistants parler des conséquences que cette expérience a, et a eu, sur leur vie familiale et en communauté d'une façon très touchante. À cela se superposent les chants traditionnels présents dans la sous-section de l'affirmation culturelle. Ce dynamiste me faisait réfléchir et je l'ai perçu, alors que je lisais sur l'horreur des pensionnats, comme un signe que de meilleurs jours étaient à venir. On voit les moments difficiles, mais on sait que ce système assimilateur n'a pas eu le dessus, que dans l'avenir, on entrera en contact avec quelque chose de mieux. Par la suite, quand on visite la zone qui met en valeur les cultures autochtones, où la musique prédomine, on entend toujours les survivants parler dans la section précédente. Encore là, c'est un symbole intéressant. Malgré la réaffirmation et la fin de ce système, les séquelles demeurent et ne disparaîtront jamais complètement. On entendra encore pour longtemps les conséquences de ces politiques sur les Premiers Peuples. Cet aspect auditif est très intéressant et permet de transmettre le message presque aussi efficacement que le texte où les couleurs. Cela dit, il demande plus de réflexion de la part du visiteur pour être perçu.

5.3 Conclusion

Ces moyens, pour la plupart largement absents de la discipline historique, viennent appuyer le message et servir les objectifs du MCH pour l'exposition permanente, et surtout, pour la zone des pensionnats indiens. Cela apporte une trame émotionnelle au contenu. Les images et les objets créent un contact avec le visiteur, le témoignage donne l'impression que le survivant lui parle. L'historien ne s'appuie que sur ses mots pour transmettre son message, sans chercher à toucher le lecteur. C'est toute la question de l'histoire comme connaissance scientifique qui crée ce réseau de contingences dans sa pratique. C'est donc dans ce dernier aspect qu'on trouve la quintessence de la divergence des paramètres de pratique entre les deux disciplines. L'objectif est totalement différent, donc la présentation du contenu l'est tout autant. Le musée crée l'intérêt et soulève le questionnement alors que l'historien veut y répondre et approfondir les connaissances. Le

musée est créateur d'émotions, l'historien s'en tient à une rigueur scientifique. Alors, que pouvons-nous conclure sur le rapport entre ces deux disciplines ?

CONCLUSION

Pour tout dire, cette réflexion n'était pas orientée ainsi au début. Je souhaitais plutôt me pencher sur le pouvoir qu'ont les musées sur la présentation des faits historiques. Cela partait d'un apriori quant au fait que les musées font de nombreux choix sur la façon de présenter les faits historiques et sur la sélection des informations. Je me suis rendue compte, au fil de mes lectures, que j'essayais de comparer des choses qui ne pouvaient peut-être pas l'être. Je réalisais que, en second plan, j'entrais plutôt dans une comparaison des deux disciplines. Avant de me pencher sur le pouvoir de l'une sur l'autre, il m'importait donc de me renseigner sur chacune des disciplines et ma recherche a été réorientée vers ce but. Plus je lisais, plus je réfléchissais sur mon premier objectif qui semblait tout-à-coup moins pertinent. Je comprenais que la priorité, et la logique, était de d'abord évaluer si une comparaison était possible, et quels facteurs influençaient les pratiques de chaque discipline. Ensuite, seulement, je pouvais comprendre si la comparaison était légitime ou pas.

Ce qui m'a davantage surpris, c'est sûrement de réaliser que la comparaison est souvent difficile. Le fait que les objectifs du musée et de l'historien soient différents change énormément les façons de travailler de chacun. Ils ne sont pas confrontés aux mêmes paramètres ni aux mêmes contraintes. Je crois malgré tout avoir pu tirer des conclusions intéressantes qui aideront peut-être quelqu'un à mieux percevoir les rapports entre muséologie et histoire.

En premier lieu, on remarque que le degré d'approfondissement est différent pour le musée et pour l'historien. Le premier ne peut aller qu'en surface, alors que le deuxième a plus de liberté. C'est un concept que j'ai découvert dans cette recherche. Cette liberté qu'a l'historien dans la façon d'aborder son sujet, dans son angle d'approche et sa méthodologie, dans son nombre de pages et son approfondissement de telle ou telle

thématique. Il existe une grande liberté dans la recherche historique qui est, tout au contraire, bien encadrée par des délais, des budgets et des demandes de multiples acteurs dans le milieu muséal.

Dans un deuxième lieu, il a été très pertinent de constater que le degré d'analyse des sources est tout aussi différent. L'historien base sa connaissance scientifique sur cette critique des sources. Il dispose du temps et de l'espace pour s'attarder à cela et en rendre compte. Le musée ratisse plus large pour avoir une variété de sources et les présente avec leurs forces et leurs faiblesses, car cela fait partie du discours. Dans les deux cas, le témoignage fait de plus en plus son entrée dans les sources lorsqu'on veut parler de l'histoire du temps présent. L'intégration est, cela dit, plus facile au musée qui ne craint pas de mettre de l'avant un aspect émotionnel. Le musée est déjà bien conscient des critiques à faire et utilise le témoignage pour ce qu'il est, pour l'émotion qu'il soulève et pour sa singularité. L'historien, qui sait que l'histoire est une discipline plus globale, se doit de s'en méfier et l'intègre encore avec méfiance. Il veut tenter de vérifier les informations pour l'admettre au sein de son corpus de sources. Or, l'historien peut aussi pousser son analyse plus loin que celle du musée en essayant de documenter le contexte de production de témoignage. L'historien essaye de voir, en fonction du témoin et de ses recherches sur l'époque, ce que le témoignage peut lui apprendre sur le temps où il a été livré. Ainsi, on peut comprendre que l'intégration est seulement différente.

Finalement, la réalité matérielle, comme je le disais, est un point tournant de l'analyse. Dans ses délais de recherche, le musée doit également documenter son sujet avec des images, des objets et un concept scénographique intéressant pour le visiteur. Dans un temps moins contrôlé, l'historien n'a que son texte en tête. Le musée fixe le résultat des recherches sur des panneaux prévus pour rester là 10 à 20 ans. Bien sûr, des changements sont possibles. Par contre, il faut s'assurer que le propos soit vrai et un tel résumé des informations ne doit pas contenir de trop grandes erreurs. De son côté, le travail de l'historien est comparable à une marche dans l'escalier de la connaissance. C'est une base

sur laquelle s'appuyer dans l'objectif d'atteindre la prochaine marche, sur laquelle de nouvelles connaissances seront bâties, qui serviront à d'autres auteurs par la suite. Et ne grimpe pas cet escalier qui veut.

C'est peut-être ça, au final, qui m'a fait réaliser la difficulté de comparer ces deux disciplines. Le musée est pour le public, pour des visiteurs de tous horizons. Il se doit d'être accessible à tous et doit informer les gens et les toucher. Cela rend une expérience muséale marquante et contribue au succès du musée. Même s'il s'agit d'organismes à buts non-lucratifs, les musées ont besoin d'attirer des visiteurs et de faire parler d'eux. Leur mission est d'informer et d'expliquer, mais c'en est aussi une de charme. L'historien n'est pas atteint par ce type de considérations. L'historien voit son travail dans une optique scientifique. Il l'exécute pour le prochain historien qui s'intéressera à cette période, à cette région, à cette coutume, etc. L'histoire se voit comme une discipline fermée, réservée aux historiens qui peuvent la pratiquer dans les règles de l'art. Combien de fois, au baccalauréat, n'ais-je pas entendu la phrase : Laissez l'histoire aux historiens. Plus j'ai cheminé dans cette réflexion, plus je voyais le paradoxe. C'est aux historiens de faire l'histoire, par eux et *pour* eux. C'est aussi ça qui m'a fait changer de discipline à la maîtrise. Je souhaite transmettre ces connaissances, ma passion pour l'étude du passé et de tous ses secrets. Voilà les rapports entre ces disciplines. Le musée soulève l'intérêt en se basant sur des historiens et ceux-ci approfondissent les connaissances. Les historiens font l'histoire, d'accord, mais les muséologues la transmettent mieux que quiconque. Sans ces derniers, je crois qu'on aurait de la difficulté à trouver les historiens de demain. Le musée a le pouvoir de toucher le public, d'éveiller son intérêt sur des problématiques actuelles, ce que l'histoire, par sa difficulté d'accessibilité et sa scientificité, n'arrive pas à faire. Tout compte fait, les historiens et leur science sont-ils au service des musées ?

LISTE DES RÉFÉRENCES

Sur la méthodologie en sciences humaines

Angers, M. (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Montréal : Les éditions CEC.

Blanchet, A. (2013). Interviewer [Chapitre de livre] Dans Blanchet, A. *et al. Les techniques d'enquête en sciences sociales* (p. 81-126). Paris : Dunod. (1987).

Deslauriers, J.-P. (1997). *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal : Chenelière. (1991).

Fenneteau, H. (2007). *Enquête : entretien et questionnaire*. Paris : Dunod. (2002).

Gauthier, B. (dir.). (2009). *La recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Sur la muséologie

Amyot, C., Leblanc, L. et Morrison, D. (2017). *Récits du Canada. La salle de l'Histoire canadienne*. Gatineau : Musée canadien de l'histoire.

Desvallées, A. et Mairesse, F. (dir.). (2011). *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*. Paris : Armand Colin.

Gervereau, L. (2001, décembre). Le musée, source ou moteur de recherche ? *Vingtième siècle, revue d'histoire*. (72), 125-132.

Gervereau, L. (2012). Avons-nous besoin de musées d'histoire ? Essai de typologie comparée et perspectives. [Chapitre de livre]. Dans Pénicaut, E. et Toscano, G. (dir.). *Lieux de mémoire, musées d'histoire* (p. 13-23). Paris : La documentation Française.

Louvier, P. et al. (2012). *Pratiquer la muséohistoire. La guerre et l'histoire au musée. Pour une visite critique*. Québec : Athéna éditions.

Sur la discipline historique

Beauchemin, J. (2011). Le rapport à l'histoire dans la société des identités [Introduction]. Dans Beauchemin, J. (dir.). *Mémoire et démocratie en Occident : concurrence des mémoires ou concurrence victimaire* (p. 9-23). Bruxelles : P.I.E. Peter Lang.

Bloch, M. (1997). *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*. Paris : Armand Colin. (1993).

Gauvard, C. et Sirinelli, J.-F. (dir.). (2015). *Dictionnaire de l'historien*. Paris : Presses Universitaires de France.

Le Goff, J. (2001). *Histoire et mémoire*. Paris : Gallimard. (1988).

Lefranc, S. (2005). Qu'attendre des politiques du pardon ? [Chapitre de livre]. Dans Labelle, M. et al. (dir.). *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon* (p. 49-62). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Mongin, O. (2006, février). Une précipitation à retardement. Quelques perplexités sur le consensus historique. *Esprit*. (2), 148-157.

- Noiriel, G. (2004, janvier-février). Histoire, mémoire, engagement civique. *Hommes et migrations*. (1247), 17-26.
- Noiriel, G. (2005). *Sur la « crise » de l'histoire*. Paris : Gallimard. (1996).
- Nora, P. (2008). *Liberté pour l'histoire*. Paris : CNRS.
- Prost, A. (1996). Histoire, vérités, méthodes. Des structures argumentatives de l'histoire. *Le Débat*, 5(92), 127 à 140.
- Ricœur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Éditions du Seuil.
- Ricœur, P. (2001). *Histoire et Vérité*. Paris : Éditions du Seuil. (1955).
- Traverso, T. (2005). *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*. Paris : La Fabrique éditions.

Sur les Premiers Peuples

- Beaulieu, A. (2000). *Les Autochtones du Québec*. Québec : Éditions Fides.
- Beaulieu, A. (2000, printemps). Les pièges de la judiciarisation de l'histoire autochtone. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 53(4), 541-551.
- Bousquet, M.-P. (2016). La constitution de la mémoire des pensionnats indiens au Québec. Drame collectif autochtone ou histoire commune ? *Recherches amérindiennes au Québec*, 46(2-3), 165-176.

- Clements, B. (2018). *Displaying Truth and Reconciliation: Experiences of Engagement between Alberni Indian Residential School Survivors and Museum Professionals Curating the Canadian History Hall*. (Mémoire de maîtrise). Université de Victoria.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*. Montréal: McGill-Queen's University Press.
- Cornthassel, J. *et al.* (2009, mars). Indigenous Storytelling, Truth-Telling, and Community Approches to Reconciliation. *English Studies in Canada*, 35(1), 137-159.
- Gettler, B. (2016). Les autochtones et l'histoire du Québec. Au-delà du négationnisme et du récit « nationaliste-conservateur ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 46(1), 7-18.
- Gettler, B. (2017, hiver). Historical Research at the Truth and Reconciliation Commission Canada. *The Canadian Historical Review*, 98(4), 641-674.
- Les pensionnats indiens du Canada. (2016). Dans *Historica Canada*. Récupéré le 27 janvier 2019 de <http://education.historicacanada.ca/fr-ca/tools/265>

Sur le témoignage

- Aron-Schnapper, D. et Hanet, D. (1980, janvier-février). D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales. *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 35^e année (1), 183-199.
- Blanchet-Robitaille, A. (2012). Le *mentefact* au musée : la mémoire mise en scène. *Muséologies*, 6(1), 55-75.

- Bouvier, J.-C. *et al.* (1985). Une redécouverte de l'oral. [Chapitre de livre]. Dans Bouvier, J.-C. *et al.* (dir.). *Tradition orale et identité culturelle. Problèmes et méthodes* (p. 4-18). Paris : C.N.R.S. Éditions.
- Gadoua, M.-P. et Niezen, R. (2013). Témoignage et histoire dans la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. *Revue Canadienne Droit et Société*, 29(1), 21-42.
- Lepetit, B. (1995). L'histoire prend-t-elle les acteurs au sérieux ? *Espaces Temps*, 59-61, 112-122.
- Melchior, H. (2016). L'historien du temps présent à l'épreuve du témoignage oral, une source historique changeante par nature ? [Chapitre de livre]. Dans Droit, E. *et al.* (dir.). *Penser et pratiquer l'histoire du temps présent. Essais franco-allemands* (p. 45-54). Paris : Presses Universitaires du Septentrion.
- Pierron, J.-P. (2006). *Le passage à témoin. Une philosophie du témoignage*. Paris : Les Éditions du cerf.